

Auberge de la Robellaz

Rénovation en dièse,
tenancière en léger bémol

Les principaux travaux de rénovation de l'Auberge de la Robellaz sont terminés et les dernières opérations extérieures reprendront au printemps. Une rénovation terminée in extremis pour la saison hivernale et une exploitation sans blocage en 2022.



Comme envisagé dans la planification des travaux de rénovation, la buvette de l'Auberge de la Robellaz a pu ouvrir pour le début de la saison hivernale et accueillir les amateurs de glisse et de grand air. Néanmoins, le conseiller communal en charge des infrastructures, Yves Fatton, reconnaît qu'il a fallu accélérer en fin d'année. « *Il nous a manqué une semaine et demie* », estime-t-il, au sujet de la route qui est restée ouverte au trafic jusqu'au 8 décembre. Par la suite, pour finaliser la construction, les ouvriers ont dû emprunter le télésiège ou être convoyés en moto-neige jusqu'au restaurant. « *Nous avons réussi à trouver des arrangements à bien plaire pour permettre la fin des travaux* », explique le conseiller communal en soulignant que cela n'aura pas d'incidence financière. D'ailleurs, le chantier, tant pour l'auberge que pour la buvette, respecte le budget prévu.

Pour rappel, le 19 juin 2020, le Conseil général avait approuvé un crédit de 790'000 francs pour la rénovation à neuf de la toiture de l'auberge, qui accueille désormais trente-cinq panneaux photovoltaïques, et la reconstruction de la buvette qui datait des années septante. Et Yves Fatton ajoute que la création d'une citerne d'eau de 300 m³ avec une réserve incendie de 100 m³ constitue un « *grand avantage* ». Toutefois, même si l'ensemble du gros œuvre est terminé, la totalité de la rénovation du site ne l'est pas. Des travaux de terrassements, de peinture extérieure ou la mise en place de la terrasse devront avoir lieu au printemps dès que les conditions météorologiques le permettront. Mais, l'objectif de n'avoir aucun blocage d'exploitation sur l'exercice 2022 est atteint. « *Et nous sommes très satisfaits de la collaboration avec les maîtres d'œuvre, dans tous les domaines, et tous du Vallon* », souligne Yves Fatton, en ajoutant qu'une inauguration officielle se tiendra fin du printemps ou début d'été 2022.

Nouvel outil de travail motivant

L'Auberge de la Robellaz, c'est évidemment aussi sa tenancière, Claire-Lise

Stähli, dite Katon, qui a pu assister aux réunions de chantier. « *Attention, ce n'est pas une auberge ! On n'y dort pas ! C'est un restaurant* », précise-t-elle, tout de suite. Très bien, et nous mettrons comme elle le demande un « Z » à Robella. Mais à part cela comment la tenancière depuis 25 ans juge-t-elle la rénovation de son outil de travail ? « *Vraiment magnifique, dommage que j'arrive à l'âge de la retraite* », répond-elle avec une pointe d'humour, et ce même si le restaurant a dû fermer ses portes durant les derniers mois pour des raisons, évidentes, de sécurité. Initialement, selon le rapport du Conseil communal de 2020, les travaux auraient dû se dérouler hors période d'exploitation du restaurant. Le conseiller communal en charge des infrastructures explique que ce choix a été motivé surtout pour permettre l'ouverture de la buvette pour la saison hivernale. « *L'auberge est un outil touristique important, tant pour la période hivernale qu'estivale* », estime Yves Fatton, pour qui le dossier devait aller de l'avant. Tenancière connue de tous, Katon avoue que la fermeture n'a pas été évidente mais la générosité a prévalu. Les ouvriers du chantier, une « *très belle équipe* » selon ses dires, ont été chanceux et pu profiter du café et des gâteaux en fin d'après-midi.

Celle qui tient les rênes du restaurant de la Robellaz depuis vingt-cinq ans, se réjouit de rouvrir. « *L'autre jour, il y avait des lugeurs qui ont posé des questions sur les travaux. Les gens sont impatients* », confie-t-elle. Toutefois, Claire-Lise Stähli exprime un bémol, l'absence de véritable cuisine dans la nouvelle buvette, elle qui avait pris quelque peu ses aises dans les locaux précédents. « *Jamais une cuisine dans la nouvelle annexe n'a été prévue dans les plans* », précise Yves Fatton.

Le conseiller communal explique que le bâtiment ne correspond pas aux normes du Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) pour la mise en place d'une cuisine à proprement dite.

Voir suite en page 3

Courrier Val-de-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.65 le mm. Réclame : Fr. 1.20 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Mardi à 12 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 27 janvier 2022

N°3

PAGE 2

PAGE COMMUNALE

Une politique de soutien au dépistage dentaire pour nos enfants.

PAGE 3

LA CLUSETTE

La décrépitude d'un mythe, quarante-sept ans après.

PAGE 15

SKI NORDIQUE

Le Bayardin Alix Mercier se transforme en guerrier blanc.

PREMIER CAHIER

Infos communales 2
Chronique régionale 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5
Chronique régionale 6, 7, 8

TROISIÈME CAHIER

Infos utiles 9
Où sortir 10
Chronique régionale 11
Les sports 11
Chronique régionale 12

QUATRIÈME CAHIER

Les sports 13, 14, 15
Affaires immobilières 16

4 CAHIERS | 16 PAGES

Lien direct

Entre ciel et terre

Ce monde est comme déconnecté des réalités ! Les médias s'entêtent à faire jour après jour le décompte macabre des morts emportés par un virus et l'hôpital est devenu la nouvelle place du village. Dans ce microcosme de la blouse blanche, ce sont désormais ceux qui montent au ciel les acteurs principaux. Et pourtant le monde continue de tourner !

Il serait temps de revenir sur terre. Pendant que la Suisse ronronne, nos vrais protecteurs veillent. On l'a encore vu récemment lors d'une prise d'otages au Locle. Pendant que le président de nos voisins français matraque le peuple qui se soulève, arrose les ultra-riches et s'invente une pseudo guerre contre le virus, les vrais héros tombent au combat ! Le 22 janvier, Alexandre Martin (24 ans) a été le 58^e militaire de l'opération Servat/Barkhane tué au Mali et au Sahel. Depuis 2013, ces hommes cherchent à éliminer la menace de groupes armés islamistes avant qu'elle n'arrive en Europe. Eux aussi se battent pour nous mais leur sort n'intéresse personne. Peut-être auraient-ils dû s'appeler Covid ou Virus...

Non, ils s'appellent Kévin Clément, Dmytro Martynyuk ou encore Adrien Quélin et ils sont morts pour la paix. Un homme de bien gagne 1380 euros par mois en risquant sa vie dans la Légion étrangère (hors prime opex) alors que les dix milliardaires les plus riches du monde ont vu leur fortune doubler pendant la pandémie. Et si on se reconnectait aux réalités ?

Le Lynx

Naissance

Emile Blaser - Fleurier

Décès

M^{me} Monique Marchon
77 ans, Travers

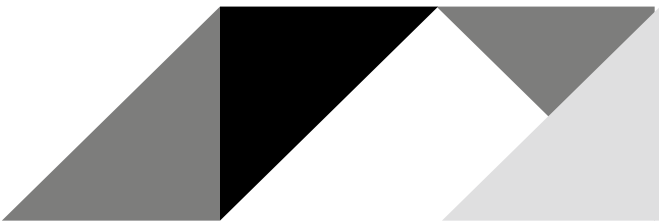
M. Jean-Pierre Delachaux
91 ans, Val-de-Travers

M^{me} Claire Fanti, née Marchand
103 ans, Couvet

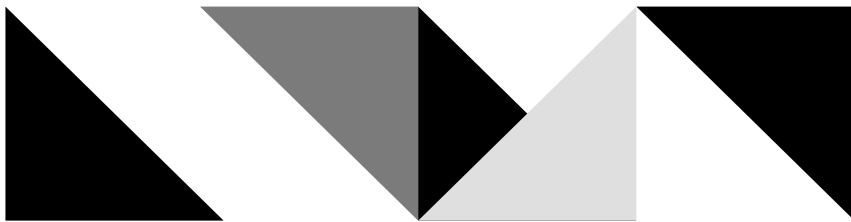
M. Marcel Sauser
72 ans, Fleurier

M^{me} Jeannette Restelli
95 ans, Môtiers





INFORMATIONS COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS



ÉDITO

UNE POLITIQUE DE SOUTIEN AU DÉPISTAGE DENTAIRE POUR NOS ENFANTS

La Commune de Val-de-Travers dispose, depuis sa création, d'une politique de soutien aux soins dentaires presque unique dans le canton. La stratégie du Conseil communal est orientée sur deux axes distincts, à savoir un concept de dépistage gratuit à l'attention de tous les élèves en âge de scolarité obligatoire ainsi qu'un arrêté de subventionnement des soins dentaires.

Dans le cadre d'un partenariat avec trois cabinets dentaires du Val-de-Travers, les élèves de tous les degrés de la scolarité obligatoire peuvent prendre un rendez-vous avec le médecin-dentiste qui réalisera un bref diagnostic de 10 à 15 minutes, sans nettoyage ni soin ni radiographie, mais qui permettra aux parents de disposer gratuitement d'informations précises sur la santé dentaire de leur enfant, et au service médical de l'école Jean-Jacques Rousseau d'en assurer le suivi. La direction du dicastère de la jeunesse et de l'enseignement et les médecins-dentistes prenant part à ce partenariat souhaitent

ainsi favoriser un suivi optimal de la santé des enfants.

Dans le cas où un traitement par le médecin-dentiste s'avère nécessaire et qu'il est souhaité par les parents, ces derniers ont ensuite la possibilité de prétendre à un subventionnement de ces frais dentaires, selon un arrêté disponible sur le site de la commune de Val-de-Travers. Cet arrêté s'applique aux enfants en âge de fréquenter l'école obligatoire dans notre commune. La participation éventuelle de la Commune aux frais dentaires est calculée par le service des finances et, cas échéant, couvre tous les soins dispensés en Suisse ou à l'étranger qui ne sont pas pris en considération par l'aide sociale, une assurance sociale, maladie, accidents ou invalidité, à l'exclusion des soins orthodontiques.

Pour financer cette stratégie et ses deux volets, ce sont une vingtaine de milliers de francs qui sont mis chaque année à disposition et les médecins-dentistes prenant part à ce partenariat souhaitent

ÉCHO DES AUTORITÉS

DEUX PLACES POUR RECHARGER SA VOITURE ÉLECTRIQUE À ESPACEVAL

Deux places sont maintenant équipées à espaceVAL pour recharger les véhicules électriques. La borne fait partie du réseau Move et tous les véhicules électriques rechargeables peuvent l'utiliser; la borne est équipée de prises de type 2 et fournit une puissance de recharge jusqu'à 22 kW. Cette borne a été installée par l'ECAP et espaceVAL

qui souhaitaient offrir une solution de recharge pour leurs visiteurs.

Elle vient compléter le réseau disponible sur le territoire communal avec deux bornes à Fleurier, trois à Couvet, une à Travers et une à Noiraigue.

ANNONCES

DÉLAI D'INSCRIPTION FOIRE DE COUVET

Les sociétés et marchands intéressés à participer à la foire de Couvet, le vendredi 27 mai 2022, sont priés de s'inscrire d'ici au 28 février 2022. Renseignements et inscriptions: Commune de Val-de-Travers, Sécurité de proximité, Grand-Rue 38, 2108 Couvet, Tél. 032 886 43 40, protectionpopulation.vdt@ne.ch Formulaire d'inscription: www.vdt.ch/page/securite-de-proximite-et-prevention-incendie

ACCÈS AU SAPIN PRÉSIDENT ET PARCOURS VITA DE COUVET

L'accès au sapin président de Couvet est de nouveau possible. La piste Vita de Couvet est en revanche inaccessible jusqu'à nouvel avis pour cause d'exploitation forestière.

VOS COLLABORATEURS COMMUNAUX

LE « GROUPE DES 3-4 ANS » DE LA CRÈCHE DE COUVET SE PRÉSENTE

Dans l'attente de la construction prochaine de ses nouveaux locaux en contrebas de la place des Collèges à Couvet, l'équipe éducative du « groupe des verts » est installée au rez-de-chaussée du bâti-

ment Edouard-Dubied 2. Elle s'occupe d'un maximum de quinze enfants de 3 à 4 ans, depuis 6 h 30 le matin jusqu'à 18 h, du lundi au vendredi.



De gauche à droite sur la photo: Andrea Alves, éducatrice de l'enfance; Mégane Favre, responsable de site; Mélissa Jordan, collaboratrice de crèche; Léa Brisson, apprentie; Sarah Da Rocha Pinho, assistante socio-éducative; Isabelle Correia Lopes Lebre, éducatrice.

INFOS PRATIQUES

APPLICATION NEMO NEWS

Vous souhaitez être régulièrement au courant des informations communales? Téléchargez l'application NEMO News et abonnez-vous aux actualités de la commune de Val-de-Travers.

BOÎTE AUX LETTRES COMMUNALE DU VILLAGE DE NOIRAIGUE ET VOTATIONS DU 13 FÉVRIER

En raison de déprédations survenues à l'intérieur du collège de Noiraigue, la commune est dorénavant contrainte de fermer à clé ce bâtiment en dehors des heures de présence. La boîte aux lettres communale se trouvant à l'intérieur sera changée et déplacée à l'extérieur du bâtiment au début du mois de mars. Dans l'intervalle, elle sera **uniquement accessible du lundi au vendredi, de 06 h 30 à 18 h**. Pour les votations du 13 février prochain, vous pouvez à choix affranchir

votre enveloppe de vote si vous l'envoyez par la poste, la déposer durant les périodes indiquées ci-dessus ou alors vous rendre à la prochaine boîte aux lettres communale qui se trouve dans le village de Travers. Pour rappel, le dernier délai pour déposer votre enveloppe de vote dans les boîtes aux lettres communales est fixé au dimanche matin des votations à 10 h.

En raison des mesures sanitaires actuelles, le Conseil communal recommande à la population de Val-de-Travers de voter par correspondance. Il sera toutefois toujours possible de vous rendre au bureau de vote de Fleurier (rue du Temple 8) entre 10 h et 12 h le 13 février. N'oubliez pas de vous munir du matériel reçu! La carte de vote est obligatoire, sans quoi vous ne pourrez pas prendre part au scrutin. Le port du masque est obligatoire.

EN BREF

NOUVELLES OFFRES DE LA CARTE CITOYENNETÉ

Nous vous l'annoncions il y a quelques mois, les nouveaux citoyens de Val-de-Travers reçoivent désormais une carte donnant droit à diverses prestations allant de la réduction permanente de tarifs à des offres ponctuelles.

Grâce à l'appui et à la générosité de nombreux partenaires locaux, cette carte a vu ces offres s'étoffer. Vous les retrouverez toutes sur la page www.vdt.ch/nouveauxcitoyens

Pour rappel, la carte est valable de l'année des 18 ans jusqu'à la fin de l'année des 20 ans. Elle est en principe remise aux nouveaux citoyens durant le premier trimestre de l'année.

MISES À L'ENQUÊTE



Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'urbanisme à Couvet. Plus d'informations: www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

Adresses	Date limite opposition
Couvet – Rue du Burcle 8	7 février 2022
Buttes – Chez Antoine	14 février 2022
Couvet – Rue des Collèges	14 février 2022

Rénovation en dièse, tenancière en léger bémol

Suite de la page 1

« Cela demeure une buvette avec une possibilité de préparation mais rien de plus », conclut-il, en citant les diverses exigences pointues du SCAV, comme des protections anti-feu ou un sol antidérapant. Évidemment, Claire-Lise Stähli est déçue de ne pas trouver une cuisine professionnelle dans « sa » buvette. « Après vingt-cinq ans, je sais comment cela fonctionne », dit-elle, en pensant aux « coups de feu » journaliers. Néanmoins, Claire-Lise Stähli va faire avec. « Pour une buvette c'est magni-

fique », reconnaît-elle tout de même. Et, elle a encore quelques finitions, à ajouter à sa décoration qu'elle souhaite folklorique avant d'ouvrir le restaurant dès que le temps le permettra. « Si possible dès avril », confie la surnommée Katon. Celle qui parlait de « retraite » et exprimait un « bémol » précédemment a-t-elle toujours l'envie de continuer ? Sa réponse est oui, tant qu'il y aura la santé, la motivation sera là.

Gabriel Risold

Un aigle royal décapité par une éolienne

Une rencontre qui fait grand bruit

Un aigle royal face à une éolienne, un grand bruit puis la chute de l'oiseau. Au sol, l'état de l'aigle, mort par décapitation, témoigne de la violence du choc. Cette histoire dans l'air du temps est racontée par un promeneur qui aurait tout vu de cette scène, située à 200 mètres de l'éolienne numéro 4 du Mont-Crosin. Cet habitant des Breuleux l'aurait vécue en novembre dernier et il a pris une photo du rapace sans tête pour matérialiser cette histoire inédite. Si des cas de ce type de « rencontres » ont déjà été rapportés ailleurs en Europe selon l'association suisse pour la protection des oiseaux BirdLife, ce serait le premier face-à-face mortel en Suisse.

« Je marchais et tout à coup j'ai entendu un bruit sourd. J'ai levé la tête et j'ai vu un gros point noir tomber du ciel. Je me tenais à 200 mètres de cette éolienne et je voyais deux autres rapaces tourner. Arrivé sur place, j'ai estimé qu'une aile seule mesurait 80 à 90 centimètres (son envergure moyenne est de deux mètres). Je n'ai pas pu voir sa tête car elle était sous le corps et je n'ai pas osé toucher l'oiseau. J'ai été tout retourné quand j'ai vu ce pauvre aigle. J'avais mal au cœur, vraiment ! Encore aujourd'hui, le son du choc de l'oiseau avec le métal reste dans ma tête. » C'est ainsi que le promeneur raconte cet accident dont il serait le premier témoin en Suisse. Deux mois plus tard, soit début janvier, il a décidé de le partager avec l'association BirdLife qui s'en fait écho aujourd'hui. Pour elle, ce cas démontre par les faits que la multiplication des projets de parcs éoliens sur les crêtes du Jura fait peser une menace sérieuse sur les grands rapaces. Ceux-ci sont particulièrement vulnérables aux hélices et à d'autres éléments comme les lignes électriques.

L'aigle a été autopsié !

Alain Lugon est biologiste et possède une étude en écologie à Cernier. Il a été mandaté dans le cadre du projet éolien de la Montagne de Buttes. Il a pris

connaissance de cette histoire avec attention. « Il semblerait bien qu'il s'agisse du mâle qui niche à Chasseral. L'oiseau a été autopsié et celle-ci révélerait effectivement qu'il est mort à la suite de cette collision avec la pale de l'éolienne. » Les nombreuses fractures et les différents points d'impact parleraient en ce sens. « La probabilité qu'un tel accident se produise et qu'un promeneur se trouve justement à cet endroit au bon moment est infime mais visiblement cela s'est produit. Ces éoliennes sont en place depuis une vingtaine d'années au Mont-Crosin et le couple de rapaces y est présent depuis en tout cas dix ans à quatre kilomètres du site. Et tout allait bien jusqu'à maintenant. » Cet accident fait naturellement bouger les lignes : « Ce risque autour de l'aigle royal était théorique et il devient pratique et réel aujourd'hui. Cette espèce est en train de recoloniser le Jura et les éoliennes ne la mettent indéniablement pas en péril puisque c'est le premier cas qui est relayé. Le mâle tué a d'ailleurs déjà été remplacé dans le couple du Chasseral. Il y a beaucoup de jeunes qui cherchent à s'implanter et cela prouve que l'espèce est dynamique. Il n'empêche, il faut se poser une question aujourd'hui. À savoir ce qu'il conviendrait de mettre en place dans les parcs éoliens prévus au Val-de-Travers et ailleurs dans les dix prochaines années. » Ce constat



© BirdLife Suisse

Commerçants pris pour cibles

Vous avez probablement remarqué la présence policière accrue – ou du moins plus visible – en ce début de semaine. La police veille et elle a de « bonnes » raisons de veiller. Dans la nuit de dimanche à lundi, une série de commerces ont reçu une visite imprévue et surtout non désirée. Des voleurs se sont attaqués à leurs portes d'entrée avec plus ou moins d'habileté et de réussite.

Vitrines sprayées de l'intérieur

C'est à Fleurier que les malfrats d'un soir ont décidé d'agir prioritairement. Impossible de savoir encore dans quel ordre – et peu importe finalement – mais leur parcours les a emmené de l'Institut Fanya, au pub l'irlandais en passant par la crêperie Bach et Buck, la quincaillerie Jaquet et l'Apparente Aise. Bilan de leur virée interdite, un fond de caisse récolté à la quincaillerie et quelques centaines de francs chipés à l'Apparente Aise. Bien maigre ! Davantage que ces vols en eux-mêmes, c'est le fait de s'attaquer à des commerçants locaux, qui ont déjà bien souffert durant la pandémie, qui révèle la lâcheté profonde de ces actes.

« Heureusement que c'est plutôt rare. Depuis que nous avons ouvert en 2015, c'est la première fois que ça nous arrive. Ça surprend », nous dit-on à la quincaillerie Jaquet. Cette mauvaise surprise a été partagée par Sylvie Pomorski de l'Apparente Aise : « Mon propriétaire m'a appelé lundi matin pour me donner la nouvelle. Il est passé devant la boutique et il a vu que la porte avait été forcée. C'est du spray dégoulinant sur les vitres qui a attiré son attention. L'inspectrice en charge de l'enquête pense que les voleurs ont utilisé ce stratagème pour effacer les traces de leur passage. » Son magasin de vêtements était pourtant dotée d'une nouvelle porte tribloc sensée garantir une sécurité renforcée. Ce qui laisserait supposer la maîtrise d'une certaine technique d'effraction.

est partagé par BirdLife qui cible certains emplacements problématiques à éviter et milite pour la mise en place d'une planification rigoureuse des projets.

L'arrêt automatique des machines, la solution américaine ?

Alain Lugon travaille directement sur le projet de la Montagne de Buttes depuis 2011 et des mesures sont actuellement recherchées pour la préservation des grands rapaces. « Certaines périodes de l'année sont plus à risques que d'autres, par exemple lors de la fauche à proximité des éoliennes. C'est très attractif pour eux et on pourrait imaginer arrêter les machines le temps que cette attractivité s'estompe. Certaines techniques expérimentales permettent aussi de détecter la présence de grands oiseaux dans un périmètre donné grâce à des caméras. Ce qui permet de ralentir voire d'arrêter l'éolienne en quelques secondes. Ça existe déjà aux États-Unis où il y avait un vrai problème avec les aigles. » BirdLife avance d'ailleurs qu'il s'agit de la principale cause de mortalité de l'aigle

Les portes résistent à l'Insitut Fanya et chez Bach et Buck

Or, ce constat est contredit par ce qui s'est passé un peu plus loin. Les hors-la-loi n'ont réussi à forcer ni la porte de l'Institut Fanya ni celle de la crêperie Bach et Buck. « Pour être honnête, ils n'ont pas réussi à faire grand-chose ici », nous confirme-t-on à la crêperie à quelques jours de la Chandeleur. « On voit qu'ils ont tenté de forcer le passage mais notre vieille porte s'est avérée solide. Ça s'est passé après la fermeture, aux environs de 22 h - 22 h 30. » Au centre de beauté, la porte principale et celle de la coiffeuse Art Coiffure n'ont pas cédé sous les coups de pied de biche répétés. « Ils se sont bien acharnés mais faut croire que nous avons choisi de bonnes portes », sourit la coiffeuse et barbière Axèle. « On va quand même les changer car ils ont fait des dégâts en insistant. » Niveau sécurité, l'Institut Fanya, qui a ouvert il y a quelques mois, a donc réussi son « épreuve du feu ».

Nez à nez patron-voleurs au Pub l'Irlandais

Alors au vue de ces faits, doit-on vraiment attribuer tous ces actes aux mêmes personnes ? Auraient-ils pu se partager en deux groupes pour sévir simultanément par exemple ? Cette hypothèse se tient dans la mesure où les deux commerces qui ont été forcés avec succès se trouvent à proximité l'un de l'autre. Ils auraient pu être victimes du groupe le plus doué des deux. Mais cela reste une hypothèse et

c'est la police qui doit mener l'enquête aujourd'hui. Une cinquième « visite » a par ailleurs failli tourner en face à face au Pub l'Irlandais.



La porte de l'Insitut Fanya a résisté aux voleurs. Ils ont manifestement pris le temps de s'acharner à plusieurs reprises mais sans succès.

« Les voleurs ont pu rentrer mais ils m'ont réveillé. Je ne sais pas depuis combien de temps ils étaient là quand je me suis levé mais ils n'avaient pas eu le temps de monter au 2^e étage où je dors. Je ne les ai pas vu directement mais j'ai aperçu la lumière de leurs lampes de poche. Il était environ 1 h 15 », détaille Joël Bock. Les intrus n'ont alors pas eu d'autres choix que de décamper comme des lapins. Le patron a immédiatement appelé la police. Lundi, cette même police a fait le tour des établissements touchés et des empreintes ont été relevées à plusieurs endroits différents. Pour l'heure, les auteurs n'ont pas encore été identifiés mais peut-être que leurs traces parleront dans ces prochaines semaines. « Enquête en cours », comme on dit ! Kevin Vaucher

« On essaie de réduire d'autres facteurs de mortalité qui impactent davantage l'aigle. On pense notamment aux lignes électriques pour lesquelles on intervient en isolant les pylônes pour éliminer le danger d'électrocution. À Saint-Sulpice, on a déjà mis sous terre un câble aérien qui traversait le Vallon et qui constituait un piège pour l'aigle et d'autres volatiles comme le hibou grand-duc. Ce ne sont pas des risques liés à l'énergie éolienne mais c'est quand même financé par ce secteur. Puisqu'on ajoute en quelque sorte un certain risque, on essaie d'agir sur d'autres problèmes plus meurtriers. » La possibilité d'équiper certains oiseaux de balises GPS pour étudier leurs déplacements avant de sélectionner une zone pour installer des éoliennes est aussi quelque chose qui pourrait être davantage développé. L'association « Les Travers du Vent » plaide pour sa part pour plus de mesures concrètes efficaces et moins de belles promesses. Bref, cette « rencontre » de l'aigle et de l'éolienne n'a pas fini de faire du bruit !

Kevin Vaucher

À la recherche d'un emploi? Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMO News et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi



WWW.VAL-DE-TRAVERS.CH

LE VAL-DE-TRAVERS
qualités naturelles

Naissance



Même sans frottis,
l'arrivée d'un petit+ nommé

Emile Blaser

a réjoui Arthur, Alice et Colin
le 21 janvier 2022.

Ses parents, Coralie et Jérémie, Fleurier

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 27 janvier au 3 février

COUVET : samedi, à 17 h, culte, I. Karakash.
Dimanche : culte reporté à une date ultérieure.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 27 janvier au 4 février

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe.
Vendredi, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, messe dominicale.
Lundi, à 19 h 30, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 3 février, à 19 h, messe. Vendredi 4, à 9 h, messe suivie de l'adoration, à 17 h, chapelet en italien et à 19 h 30, parole de vie.

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, messe dominicale.

COUVET : mardi, à 9 h, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 30, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 27 janvier au 3 février

Dimanche, à 10 h, culte avec Ch. Reifsteck (SAM Global).

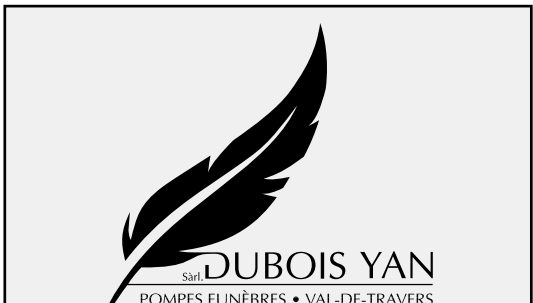
Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

Renseignements :
D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

ANCIENNE BONNETERIE (av. Daniel-Jeanrichard 2b) : les cultes ont repris MAIS sur inscription via doodle ou appel au tél. 079 733 25 46.

Groupe de maison et renseignements :
www.lephare.ch, tél. 079 733 25 46.



VAL-DE-TRAVERS

Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64
Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch

Avis mortuaires



Môtiers

La famille, les amis et connaissances ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Jeannette RESTELLI

qui s'est endormie paisiblement, le 25 janvier 2022, à l'âge de 95 ans.

La cérémonie d'adieu aura lieu dans l'intimité de la famille.

Adresses de la famille :
Monsieur Daniel Restelli
Rue d'Orbe 29a
1400 Yverdon
Madame Marie-Claude Geiser
Chemin des Merles 3a
2852 Courtételle

Un immense merci à l'ensemble du personnel du Home des Marronniers à La Côte-aux-Fées, pour sa gentillesse et son dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Les Amis de la Montagne de Couvet
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Monsieur Ernesto CHECCETTO

époux de Madame Myriam Checchetto, caissière de la société.

Ils présentent à sa famille et ses proches leurs plus sincères condoléances.

Remerciements

Dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Madame Suzanne MINALA

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à cette douloureuse épreuve.

Vos messages, témoignages, présences, envois de fleurs et dons ont été d'un grand réconfort.

Toute sa famille vous exprime sa profonde et sincère reconnaissance.

Môtiers, janvier 2022

Profondément touchés par vos témoignages de sympathie reçus lors des décès de

Madame Gisèle CURRIT-CURTIT
et de
Monsieur Jean-Blaise CURTIT
dit « Djibi »

les familles remercient très sincèrement de la part que vous avez prise à ces douloureuses épreuves, par vos présences, vos messages, vos envois de fleurs et vos dons.

Famille Valverde-Curtit
Famille Curtit-Borel

Couvet, janvier 2022

Val-de-Travers

La famille, les amis et connaissances de

Monsieur Jean-Pierre DELACHAUX

ont la tristesse de faire part de son décès survenu le 20 janvier 2022, à l'âge de 91 ans.

Selon son désir, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille :
Madame Gilberte Barrelet
Rue de la Gare 7
2112 Môtiers

Un grand merci à l'ensemble du personnel du home Clairval à Buttes, pour sa gentillesse et son dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

La famille de

Madame Claire FANTI née Marchand

a l'immense tristesse d'annoncer son décès survenu le 22 janvier 2022, dans sa 104^e année.

Un grand merci au service des soins à domicile pour sa disponibilité, sa gentillesse et son dévouement, en particulier à Fabien, à Claire, à Carole, à Christine, à Lauriane, à Marlène, à l'équipe d'Atelier Fil ainsi qu'à toutes les personnes qui l'ont accompagnée ces dernières années.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Couvet, le 28 janvier 2022



COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

Le Conseil communal et le personnel de la commune de Val-de-Travers ont la grande tristesse de faire part du décès de

Madame Claudine GONZALEZ

mère de leur dévouée collaboratrice et collègue Mme Caroline Gaspar.

Ils présentent leurs sincères condoléances à toute la famille.

À notre cher ami

Ernesto

compagnon fidèle de nos sorties, nous ne t'oublierons jamais et garderons un magnifique souvenir de nos sorties avec toi et ta femme.

On t'aime, ciao.

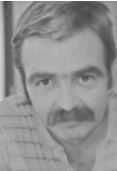
Patrick, Lydia, Mina, Fabien et Walter

Les Amis de la Montagne de Couvet
ont l'immense tristesse et le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Gilbert GROSSEN

leur cher ami et ancien caissier pendant de nombreuses années.

Ils présentent leur profonde sympathie à son épouse et à la famille.



Fleurier

*Tu n'es plus là où tu étais
Mais tu es partout là où nous sommes.*

Son épouse :
Albina Sauser-Colpani, à Fleurier ;
Ses enfants :
Carole et Régis Kuersteiner-Sauser, leur fille Stella, à Dommidier ;
Marc Sauser et son amie Elizabeth Azevedo, à Travers ;
Son frère :
Pierre-Eric Sauser et sa compagne Christine Privet, à Fleurier ;
Ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies en Suisse et en Italie

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Marcel SAUSER

enlevé à leur tendre affection, le 23 janvier 2022, à l'âge de 72 ans, après une longue et cruelle maladie supportée avec un courage exemplaire.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille :
Madame Albina Sauser
Avenue de la Gare 3
2114 Fleurier

Un grand merci à la Doctoresse Monnier à Fleurier, au Docteur Zumschlinge son oncologue ainsi qu'à NOMAD, pour leur gentillesse et leur dévouement.

Merci tout particulier à Pedro Alves et sa famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



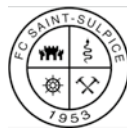
GARAGE DU COL

Le garage du Col a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Marcel SAUSER

papa de Marc, leur employé et ami de la famille Alves.

Il présente à sa famille ses plus sincères condoléances.



Le FC Saint-Sulpice a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Antonio FONTANELLA

membre d'honneur du club.

Il présente à sa famille ses plus sincères condoléances.

Les Bayards

Suite au décès de

Monsieur Jacques JEANNET

survenu le 14 décembre 2021, la cérémonie d'adieu prévue le mardi 8 février au temple des Bayards, est reportée à une date ultérieure.



Tournoi de FUTSAL 4+1
à l'espaceVal

19 Février 2022

Merci d'envoyer vos inscriptions à l'adresse suivante: info@fcsaintsulpice.ch ou au numéro de téléphone suivant +41 79 764 14 21
Délai d'inscription: 1er février 2022

Prix par équipe: CHF 100

Mesures sanitaires actuelles appliquées



Vallée de La Brévine

Fête du Froid 9^{ter}
en attendant la 10^e

Au restaurant

Samedi 5 février 2022 - Midi et soir (Fr. 25.- / personne)
Hôtel Les Cernets, Les Cernets / +41 32 866 12 65
Bar L'Isba, La Brévine / +41 32 935 13 06
Chez Bichon, La Brévine / +41 32 935 12 58
Hôtel de Ville, La Brévine / +41 32 938 20 00

À emporter ou à se faire livrer
4-5-6 février 2022 (Fr. 20.- / personne)
Packs fondue dans le pain :
Fromage - lardons - échalotes - pain spécial
vin blanc - meringue - double crème

Réservation obligatoire jusqu'au 2 février 2022
www.fete-du-froid.ch

Vente de meubles en sapin

+ divers bibelots, objets déco

Samedi 5 février 2022 dès 9 h
Hangar Menuiserie Borel à La Brévine
Tél : 079 205 23 19

www.courrierhebdo.ch

Bourbaki
Les Verrières

Le samedi 29 janvier, l'association Bourbaki Les Verrières commémore le 150^e anniversaire de l'internement de l'Armée de l'Est en Suisse, en présence du président de la Confédération.

Le 1^{er} février 1871 aux Verrières, le général suisse Herzog et le général français Clinchant ont signé la convention d'internement permettant à près de 88'000 hommes de l'Armée de l'Est (dite Armée Bourbaki) de trouver refuge en Suisse. Cet ultime rebond de la guerre franco-prussienne a constitué un événement majeur, à la fois jalon de la politique de neutralité de la Suisse et défi humanitaire, puisqu'il a fallu accueillir, nourrir, vêtir, soigner et répartir temporairement cet important contingent dans 188 communes du pays. La première intervention humanitaire de la jeune Croix-Rouge suisse a également eu lieu à cette occasion.

Programme de la journée du 29 janvier 2022

10 h – 17 h Animations
Les Verrières-Suisse / Cour du collège
• Tableau vivant par les Samaritains des Verrières / Suisse
11 h – Les Verrières-Suisse / Cour du collège
• Vieille garde impériale de 1806, batterie fanfare
Toute la journée – Les Verrières-Suisse / dans le village
• Parcours thématique Bourbaki

Expositions et présentations
Les Verrières-Suisse / Restaurant de l'Hôtel-de-Ville
• Panorama Bourbaki, objets d'époque, expo photos
• Présentations d'ouvrages par Mme Dominique Wacker et M. Pierre Bosson
Temple des Verrières-Suisse
• Exposition des œuvres de l'artiste Laurent Guenat
Les Verrières-de-Joux-France / Salle des Fêtes
• Exposition : Les combats de 1870 en Franche-Comté par l'Association AVALFORT
Avec la participation de la Croix-Rouge française

Dès 11 h Petite restauration
Les Verrières-Suisse / Cour du collège et salle de gym
• Les Femmes paysannes et leurs délices salés et sucrés
• Soupe préparée par la Batterie 14

Prévue en 2021, la manifestation a dû être reportée en raison de la situation sanitaire. L'association Bourbaki Les Verrières vous invite le samedi 29 janvier aux Verrières et aux Verrières-de-Joux.

mercredi 27 janvier 2022

LA PANTHÈRE DES NEIGES
jeudi : 20 h - 6/4 ans acc.

THE KING'S MAN : PREMIÈRE MISSION
vendredi : 20 h 30 - 16/14 ans acc.

LA MÉTHODE WILLIAMS
samedi et dimanche : 20 h 30 - 10/8 ans acc.

TOUS EN SCÈNE 2
dimanche : 15 h - 6/4 ans acc.

LA CHAMBRE BLEUE
dimanche : 17 h 30 - 16/14 ans acc.

à l'affiche

colisée


www.cinecouvet.ch



Centre culturel du Val-de-Travers

Le groupe théâtral des Mascarons présente

CABARET REVUE 2021 / 22 DOUBLE SENS

LA TOUTE DERNIÈRE VENDREDI 28 JANVIER À 20 H 30

Prix : Adultes Fr. 25.- /AVS, étudiants Fr. 20.-
CCV Fr. 15.- / enfants Fr. 5.-

Location : Esprit Maison, Grand-Rue 25, Fleurier
Tél. 032 861 34 55

Places numérotées

Les mesures sanitaires en vigueur au moment des représentations devront être appliquées. Certificat Covid obligatoire.

Si vous désirez commander un DVD du spectacle : tél. 079 502 50 86.

Maison des Mascarons - Grande Rue 14 - 2112 Môtiers

«TOUTE la MUSIQUE QUE J'aIME»

CABARET-SPECTACLE

Flûte de Mauler à l'accueil
Buffet à volonté après spectacle
(Boissons non comprises)
Fr. 50.--

Venez fêter le Petit-Nouvel-An ou célébrer la Saint-Valentin en musique (Années 50 à aujourd'hui)

Samedi 12 février 2022 19h00
Maison des Mascarons – Môtiers

Sur réservation uniquement au 078 924 35 45
Tables numérotées

MUSICIENS	COMÉDIEN
Yves Zbæren et Laurent Poget, Léo Poget, Pierangelo Crescenzo	Nolan Monnet
PIANO	INTERPRÉTATION DES TEXTES
Marc Pantillon	René Vuillemin
ACCORDÉON	CHORISTES
Ariane Franceschi	Brigitte Charpillioz, Hedi Balmas, Willy Revel, René Vuillemin et Nolan Monnet
CORS DES ALPES	
Ariane Franceschi	

DANS NOS PARTIS POLITIQUES

Mais qu'est-ce donc que « le droit de timbre » ?

Le 13 février 2022, le peuple est appelé à se prononcer sur la suppression du droit de timbre. Mais de quoi s'agit-il ? Qui serait avantagé par sa suppression et quelles en seraient les conséquences ?

Les droits de timbre sont des taxes prélevées sur l'émission et la négociation de titres (actions, obligations, etc.) – rien à voir avec les timbres de La Poste.

La Confédération en connaît trois types : l'impôt d'émission, l'impôt sur le chiffre d'affaires (achat et vente de titres) et l'impôt sur les primes d'assurance (primes d'assurance responsabilité civile, incendie et ménage). L'ensemble des droits de timbre contribue au budget fédéral à hauteur de 2,75 milliards de francs par an.

Les droits de timbre ont été introduits il y a plus de 100 ans, c'est-à-dire à une époque où un timbre était effectivement apposé sur un document pour signifier une autorisation. Aujourd'hui, celui-ci est en quelque sorte un substitut à l'exonération fiscale, par ailleurs très étendue, du secteur financier. Cela s'explique par le fait que les grandes entreprises, notamment dans le secteur financier, sont sous-imposées. Contrairement à la France ou à l'Italie, la Suisse n'a pas de taxe sur les transactions financières. Les services financiers sont généralement exonérés de TVA et, contrairement à l'Allemagne par exemple, il n'y a pas d'impôt sur les gains en capital en Suisse. Le droit de timbre garantit ainsi que les groupes financiers paient au moins un minimum de taxes pour leurs transactions. Sa suppression constituerait un premier pas décisif vers l'exonération de toute taxation des services financiers.

Depuis des décennies, les banques et les compagnies d'assurances tentent d'abolir cette taxe. Jusqu'à présent, sans succès.

REGISTRE DU COMMERCE

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Vaucher Manufacture Fleurier S.A., à Val-de-Travers. Lefevre Jean-Noël Roger est maintenant domicilié à Le Mont-sur-Lausanne.

CFDL Immo Sàrl, à Val-de-Travers. Adresse : Fleurier, avenue de la Gare 3 (et non pas 8), 2114 Fleurier.

Bovet Fleurier S.A., à Val-de-Travers. Fusion : reprise des actifs et passifs de Dimier 1738, Manufacture de Haute Horlogerie Artisanale SA, à Tramelan, selon contrat de fusion du 18.06.2021 et bilan au 31.12.2020, présentant des actifs de CHF 33'540'597 et des passifs envers les tiers de CHF 12'278'493, soit un actif net de CHF 21'262'104. La totalité du capital-actions des deux sociétés étant détenue par le même actionnaire, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution d'actions.

LETTRES OUVERTES

Pour faire mieux passer cette réforme, le Parlement et le conseiller fédéral Ueli Maurer ont divisé cette suppression en différentes étapes. Cette première étape, si elle est acceptée le 13 février, représente un manque à gagner de 250'000'000.-.

La suppression des trois types de droit de timbres représenterait un manque à gagner pour la Confédération s'élevant à 2,75 milliards de francs par année !

En 2005 déjà, le conseiller de l'époque, Hans-Rudolf Merz (radical, puis PLR), homme de droite par conséquent, a répondu à une motion de son parti en disant que la suppression du droit de timbre ne profiterait pas aux PME : *« Les bénéficiaires seraient avant tout les multinationales, les banques, les assurances et les holdings, mais pas les PME. En tant que mesure visant à promouvoir la compétitivité et la capacité d'innovation des PME, la suppression partielle proposée de la taxe d'émission n'est pas efficace »*. Il n'y a donc pas que des gens de gauche qui affirment que les PME ne profiteraient pas de ce cadeau. Lesquelles parmi elles émettent ou vendent des titres ?

En cas d'acceptation de la suppression du « droit de timbre », nous payerons tous la facture du manque à gagner fiscal. S'il y a chaque année un manque de 250 millions de francs de recettes fiscales, il n'existe que deux options. Soit quelqu'un d'autre comble le trou dans les coffres – à savoir nous tous, via une augmentation des impôts sur le revenu –, ou l'État réduit ses prestations. La santé, la prévoyance vieillesse, la recherche et le développement, l'approvisionnement en énergie, les transports publics et privés, la sécurité ainsi que les subventionnements aux énergies renouvelables, aux structures d'accueil de l'enfance ou à l'agriculture risquent d'en faire les frais.

Le 13 février, au peuple de choisir.

POP, Parti ouvrier et populaire du Val-de-Travers

NeuchPellet SA, à Val-de-Travers. Le capital-actions a été libéré ultérieurement à concurrence de CHF 50'000, il est maintenant entièrement libéré. Capital-actions : CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 20 actions de CHF 5'000, nominatives, liées selon statuts. Statuts modifiés le 16.06.2021.

SDIS Valtra

ILS SONT SORTIS POUR...

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis le :

Lundi 17 janvier : à 16 h 28 à Buttes, récupération d'hydrocarbures sur la chaussée.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

Cher Rabov

Tout d'abord, je voudrais vous apporter mon soutien pour vos propos sur le « gruyère » des USA, qu'ils appellent souvent tout simplement « Swiss » dans les restaurants. Comme vous le dites, un ersatz de gommeux peu digne du nom. Vous savez bien sûr qu'il existe aussi du gruyère de France, qui a même son IGP – mais qui doit avoir des trous, et qui n'est pas beaucoup mieux.

Mais je me dois de bondir sur votre terme de « bouffeurs de cheddar » et corriger le tir. Je ne vais pas en faire tout un fromage, MAIS !

Le cheddar, le vrai, a une très longue histoire qui date en tout cas du 12^e siècle. Fabriqué de façon artisanale dans la région du village de Cheddar dans le Somerset, entouré de gorges fabuleuses et de grottes, où les paysans fromagers stockaient le lait quand il faisait trop chaud. Il est aussi élaboré dans trois autres comtés du sud-ouest, le Dorset, le Devon et la Cornouaille. Eh oui, ils ont trop attendu pour protéger son identité, nous sommes tous d'accord. Par contre, le West Country Farmhouse Cheddar a son AOC, et c'est bien tout un autre fromage que vous devriez goûter, savourer, et pas « bouffer » un de ces jours.

Il y a plus d'une centaine de délicieux fromages, tous différents, élaborés de façon artisanale en Angleterre. Le fameux Stilton, le meilleur des bleus du monde à mon avis (et il y en a de temps en temps Chez La Danièle aux Bayards), le Red Leicester, le Cheshire, le Cornish Yarg ou le Glastonbury Twanger, et bien d'autres.

Pas facile de les trouver en Suisse, sauf si vous passez à Zurich faire une visite au British Cheese Centre au marché du Viadukt. Ou bien sûr à Londres, au fameux Borough Market, et son fromager et caves centenaires, Neil's Yard sur la rive sud. Ou à Picadilly, chez Paxton & Whitfield. La Coop et autres grandes surfaces vendent souvent le « Cathedral City Cheddar », nommé après la superbe magnifique cathédrale de Wells, la capitale du Comté de Somerset. Un fromage industriel vendu un peu jeune, mais qui est du terroir et très bon, malgré tout.

J'espère que vous comprendrez que je devais réagir sur les fromages artisanaux de mon pays d'adoption (où j'ai vécu 40 ans). Sur-tout qu'au Vallon, on connaît bien ceux pour qui « tout est une affaire de technique et non de terroir », avec des produits « régionaux » élaborés avec des plantes de tous azimuts et pas sur notre terroir non plus... si vous voyez ce que je veux dire.

Best regards, Odile Churchward, Les Verrières.

La remise en question de la stratégie énergétique suisse

Remettre en cause une loi fédérale (la stratégie énergétique suisse, 2050) votée il y a cinq ans, pourrait témoigner d'un manque de prévoyance ou d'une attente irréaliste des énergies qui ne sont qu'intermittentes. Cependant, la situation géopolitique mondiale et européenne a beaucoup changé depuis les accidents nucléaires de Tchernobyl et de Fukushima: les accords cadres avec l'Union européenne concernant l'électricité sont tombés et les difficultés d'approvisionnement du

gaz naturel par la Russie sont aggravées.

Notons que ce sont nos édiles actuels qui questionnent les décisions de leurs anciens collègues, légiférant à une époque où les problèmes du réchauffement climatique se limitaient à un souci de pollution et des déchets.

Que Simonetta Sommaruga, actuelle cheffe du DETEC, réunisse les grands producteurs électriques, les autorités locales et les associations environnementales pour discuter l'éventuelle construction de treize nouveaux barrages alpins, ou que la direction du PLR (à la suite de celle de l'UDC) relance la possibilité d'inclure l'énergie nucléaire dans le mix électrique suisse, montrent que nous sommes devant une problématique tout autre que celle de l'époque de Doris Leuthard, ancienne cheffe du DETEC, et que c'est seulement en appliquant un pragmatisme strict et en s'appuyant sur une technologie autochtone que nous trouverons une voie de sortie du réchauffement climatique et de la crise énergétique qui se prépare.

Richard Wilson, Travers

Construction du bâtiment du préscolaire de Couvet

Dans quelques semaines débutera la construction d'un nouveau bâtiment pour l'accueil préscolaire sur le terrain pelousé jouxtant la cour de récréation de l'école de Couvet.

Si je comprends tout à fait la nécessité d'augmenter les capacités d'accueil préscolaire et parascolaire actuelles et de réunir les deux parascolaires, je pense qu'une localisation alternative pourrait être envisagée.

Ce terrain pelousé, même s'il ne fait pas officiellement partie de la cour de récréation, est utilisé par les enfants et les enseignants pour de nombreuses activités. Il permet aux enfants de pratiquer des jeux de ballon et autres jeux « dynamiques » sans risque de collision avec les enfants qui souhaitent des récréations plus tranquilles. Il permet aux maîtresses de faire facilement du ski de fond et autres activités d'hiver ou de donner les cours en extérieur.

Les jeux dans la cour d'école sont un excellent moyen de satisfaire les recommandations d'au moins une heure d'activité physique modérée à intense pour les enfants, dont on connaît tous les bénéfices pour la santé des enfants de maintenant et des adultes de demain. Ils permettent également de développer de multiples habilités motrices, cognitives et sociales et favorisent une bonne concentration en classe.

Au nom de la prévention et de la promotion de la santé des jeunes, il est donc important que ce terrain pelousé reste accessible sans limitation aux enfants de l'école.

Selon le projet suisse « Environnements favorables à la santé », l'aménagement du préau scolaire devrait comprendre :

- des infrastructures de jeux adaptées aux différents âges des enfants, aménagées de façon à ce que les enfants puissent en profiter par tout temps
- Des zones pour les jeux collectifs et d'autres pour les jeux individuels ou en petits groupes
- Des coins de verdure et des accès à l'eau potable.

Claire Mulard, pédiatre à Couvet

La décrépitude d'un mythe !

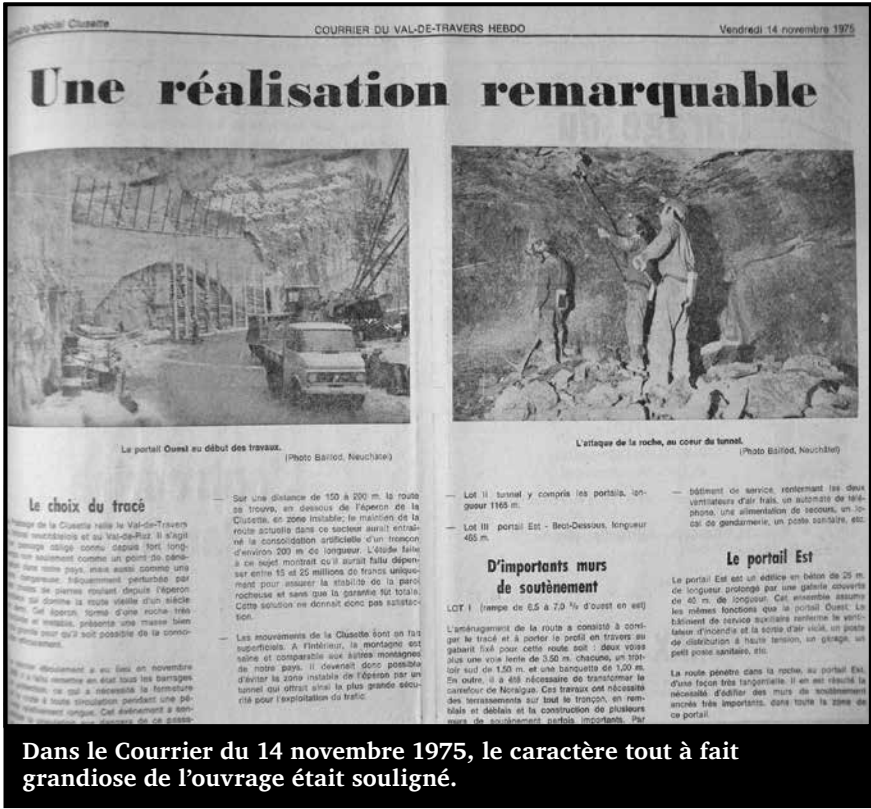
Le 14 novembre 1975, le tunnel de la Clusette était ouvert pour la première fois à la circulation. Un jour de gloire pour le Vallon après près de trois ans et demi de travaux, des années de galères routières pour relier le Littoral et un long combat pour sa réalisation. Après tant d'effort et de sueur, il était là, ce mythe devenu réalité pour tous les Vallonniers. Quarante-sept ans plus tard, le mythe a perdu de sa superbe et cinq ans de travaux sont nécessaires pour lui redonner un peu de tenue. Retour sur la vie du mythe, de sa gloire à « sa chute » !



Au cœur du tunnel, les ouvriers attaquaient la roche de bon cœur. Il est à relever que l'intérieur de la montagne avait été qualifié de sain et dans la norme par des études géologiques réalisées en nombre.

La population du Val-de-Travers s'est approprié le tunnel de la Clusette dès sa construction. Tout le monde en était très fier. À tel point qu'une exposition sur lui avait été mise sur pied avant même qu'il n'entre en service durant l'été 1975. En témoin privilégié du temps et des histoires du Vallon, le Courrier faisait ainsi référence à cette exposition organisée par Micheline Landry et les services de l'État dans son édition du 18 juillet de cette année-là.

Une première en Suisse



Dans le Courrier du 14 novembre 1975, le caractère tout à fait grandiose de l'ouvrage était souligné.

Imaginez, ce petit coin de pays, que beaucoup ne savaient même pas où situer sur une carte, devenait tout à coup le premier à bénéficier d'un tunnel à trois voies en Suisse ! Imaginez-vous donc aussi la force de persuasion qu'il a fallu aux gens d'ici pour mener à bien ce projet jusqu'au bout. On leur a mis d'ailleurs des bâtons dans les roues à chaque étape du projet : réclamations, différends juridiques, batailles politiques et autres débats parlementaires se sont succédé. Pour faire face, les forces avaient été regroupées au sein de structures communes. « Le comité d'action pour une Clusette

pas économisé son énergie pour défendre le projet de la Clusette. Le Courrier relevait le 14 novembre 1975 *« que le conseiller d'État avait mis tout son poids et son courage pour défendre les intérêts du Vallon et proposer un projet audacieux »*.

Il fallait bien ça pour venir à bout de cette question de la Clusette sur laquelle tant avaient buté avant lui. En 1777, le roi de Prusse était intervenu en personne pour demander des travaux sur ce secteur dont la première mention d'une route remonte à 1360. De plus, une longue querelle opposa Noiraigue et Travers entre le 16^e et le 18^e siècles. La question du partage de

Le percement du tunnel de la Clusette

Le 14 novembre 1975, le tunnel de la Clusette était ouvert pour la première fois à la circulation. Un jour de gloire pour le Vallon après près de trois ans et demi de travaux, des années de galères routières pour relier le Littoral et un long combat pour sa réalisation. Après tant d'effort et de sueur, il était là, ce mythe devenu réalité pour tous les Vallonniers. Quarante-sept ans plus tard, le mythe a perdu de sa superbe et cinq ans de travaux sont nécessaires pour lui redonner un peu de tenue. Retour sur la vie du mythe, de sa gloire à « sa chute » !

la lourde charge de l'entretien du tronçon était au centre des débats.

Pasteur écrasé par la roche

Les travaux demandés sont finalement arrivés en 1816 et ils se sont terminés deux ans plus tard. Le temps de construire une route plus en hauteur que la précédente. Il est vrai que celle-ci était diablement dangereuse et que le pasteur de Saint-Sulpice avait été écrasé par un quartier de roche en 1795 à en croire Théodore de Meuron. Cette nouvelle voie a davantage changé le problème d'endroit qu'il ne la résolu. Fragile, la montagne a continué à déverser régulièrement des « offrandes » sur la nouvelle route. En 1858, une fabrique de ciment du Furcil a encore accentué le problème en creusant des galeries. Les glissements de terrain et les éboulements se sont ensuite multipliés avec à chaque fois un isolement du Val-de-Travers comme conséquence directe.



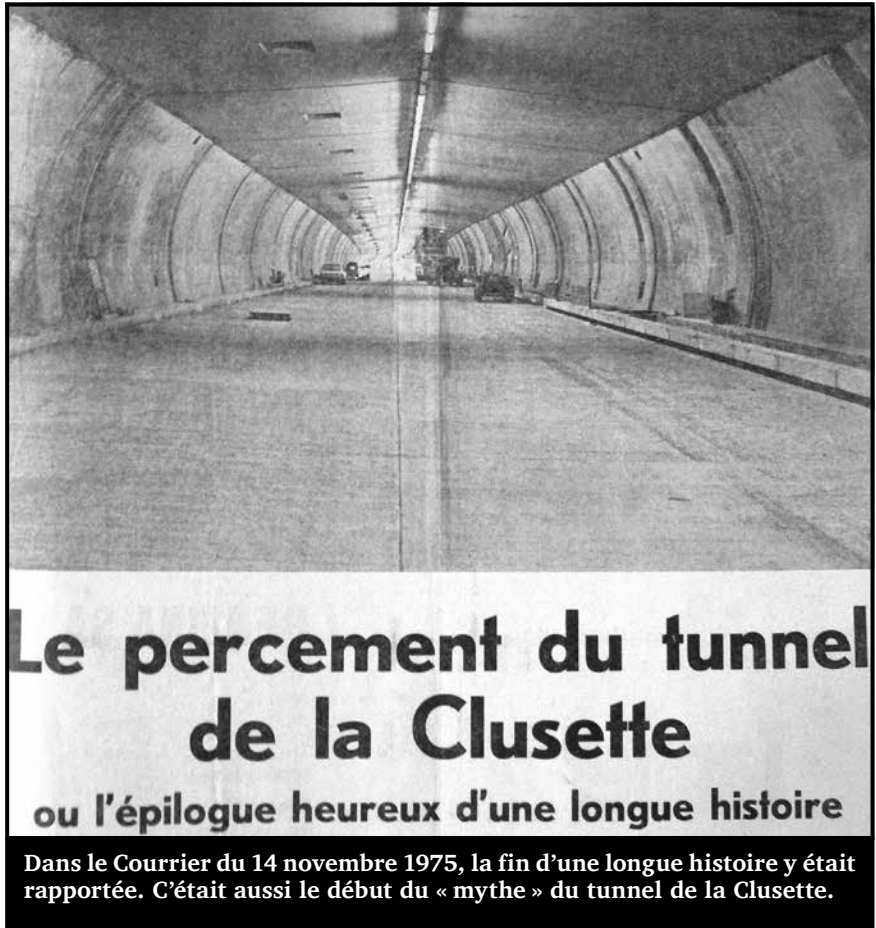
Dans le Courrier du 14 novembre 1975, la une titrait évidemment sur la Clusette.

Déviation par la Tourne

Pour se rendre sur le Littoral, les habitants devaient emprunter des itinéraires bien plus longs avec des moyens de transports bien plus rudimentaires qu'aujourd'hui. À l'époque, l'une des principales réticences liées au projet de tunnel venait d'ailleurs du fait de devoir emprunter un autre passage – par exemple par la Tourne – le temps des travaux. Clin d'œil amusant (ou pas pour certains), les pendulaires entre le Vallon et Neuchâtel auront tout loisir de penser à ce vieux dilemme d'époque en empruntant la déviation par la Tourne en avril. En effet, le tunnel de la Clusette sera fermé un mois pour lancer les travaux d'assainissement qui dureront jusqu'à fin 2026.

Budget de base de 26.7 millions

Mais revenons en 1968. Cette année-là, un enième éboulement coupa la route durant plusieurs semaines. Ce fut la coulée de trop ! Par postulat du 18 novembre 1968, les députés du Val-de-Travers ont demandé au Conseil d'État de résoudre en toute urgence ce problème. Le Grand Conseil puis le peuple neuchâtelois ont fina-



Dans le Courrier du 14 novembre 1975, la fin d'une longue histoire y était rapportée. C'était aussi le début du « mythe » du tunnel de la Clusette.

lement consenti à faire le pas et à faire cet effort financier. Une somme de 26.7 millions de francs avait été allouée à cette construction. Une indexation de 37% du devis avait ensuite été acceptée alors que six millions supplémentaires avaient été engagés pour venir à bout de certaines difficultés imprévues rencontrées sur le portail Est du tunnel. Comme la route pénétrait ostensiblement dans la roche, il a fallu bâtir des murs de soutènement dans toute cette zone.

Un tunnel sous le Creux du Van ?

Mais avant d'en arriver là, il a d'abord fallu choisir entre plusieurs variantes possibles.



15 heures le 14 novembre 1975, le premier véhicule de l'histoire franchit le tunnel entouré par des gendarmes à motos.

Une trace griffée au sud de Noiraigue et reliant Brot-Dessous à l'aide de ponts, viaducs et galeries de protection avait ainsi été envisagée. Le percement d'un tunnel de 5.5 kilomètres sous le Creux du Van débouchant sur la Béroche avait aussi ses partisans plus ou moins réalistes. Finalement, c'est la proposition plus raisonnable du tunnel d'un kilomètre au niveau de la zone de l'éperon qui a été conservée. Un choix dicté en grande partie par le résultat des études géologiques effectuées par l'institut de géologie de l'Université de Neuchâtel. Les travaux furent lancés en juin 1972.

La Clusette, pourquoi ce nom ?

Pour les curieux, sachez que le nom de la Clusette est le diminutif d'un terme qui désigne une gorge ou un défilé creusé transversalement à une chaîne de montagnes (du français régional « cluse »). Par ailleurs, un fort – le fort de la Clusette – avait été construit à cet endroit au Moyen Âge. Il n'existe évidemment plus aujourd'hui.

Kevin Vaucher

La chatière du paradis (1 sur 2)

Mutilés, battus ou sur le point d'être tout simplement tués, plus de 2500 chats ont trouvé une seconde chance auprès de l'association SOS Chats de Noiraigue depuis 40 ans. C'est au début des années 1980 que Tomi Tomek et sa compagne Élisabeth Djordjevic (décédée en 2018) ont investi une ancienne ferme au pied du Creux du Van pour prendre soin des félins que plus personne ne voulait. Un endroit paisible et rempli d'attention, une sorte de chatière vers le paradis. Tomi et ses alliées, elles, ont parfois vécu l'enfer dans leur combat. Elles ont même dû être placées sous protection policière alors qu'un énergumène est allé jusqu'à brûler un chat en pleine nuit. Retour sur ces années mouvementées et dévouées.



Tomi Tomek, à gauche, avec Edith Paccosi et Aurore Lecerf. Trois femmes engagées pour la cause animale.

Tomi Tomek est de ces personnes hors de tout cadre et inclassables. Aujourd'hui campée au cœur de la forêt sur les hauteurs de Noiraigue, elle n'est pas faite du même bois que la plupart des gens. Traitée de sorcière à ses débuts et menacée, elle n'a jamais reculé. Quand vouloir aider attire autant de haine, c'est à se demander quels animaux sont les plus évolués parfois. Et Tomi n'a pas attendu d'être au Val-de-Travers pour aider. Née en Allemagne en 1952 et diplômée en pédagogie sociale, elle est à l'origine de la première maison pour femmes battues à Berlin. Elle a également fait des études théâtrales pour s'illustrer ensuite dans la pantomime. En Suisse, elle s'était déjà occupée de chats errants dans le canton de Vaud avant d'arriver au Val-de-Travers. Dans son repère de Noiraigue, elle a accueilli en stage des personnes en décrochage social souhaitant par exemple se sortir d'une addiction. Aider, aider, aider ! Oui, aider quoi qu'il en coûte, telle est sa vocation depuis toujours.



Quand Brigitte Bardot attire la lumière

« Lorsque je suis arrivée ici avec Élisabeth, on a vu que des bébés chats étaient éclatés contre les murs et jetés sur des tas de fumier. D'autres étaient tirés pour juguler la surpopulation et on a voulu agir pour les protéger. Le vétérinaire fédéral nous a dit qu'il n'existait aucune structure dans le genre et qu'il fallait la créer nous-mêmes si nous y tenions tant. Alors on a lancé SOS Chats Noiraigue », préface Tomi Tomek. Au départ, l'association a recueilli une quinzaine de chats de la SPA du Locle. Elle ne savait pas quoi en faire car



C'est sur les hauteurs de Noiraigue, dans une ferme isolée, que Tomi Tomek a établi son repère à chats errants.

Les sœurs de combat

La star française n'a pas hésité à mettre à profit sa notoriété pour donner un gros coup d'éclairage sur « la chatière du paradis » des deux femmes. « On lui a écrit pour lui expliquer que personne ne nous

accordait d'attention et elle a fait le nécessaire pour que ça change. » BB y est même allée avec la sulfateuse en dénonçant le désintérêt de la Suisse pour la cause animale. Il s'en est suivi un feu nourri d'articles sur la fameuse « ferme à chats » de Noiraigue, ce qui a donné un coup de pouce énorme à l'association. Tomi et Brigitte sont restées très proches depuis ce coup d'éclat. Les batailles communes, ça rapproche et elles se considèrent tendrement comme des « sœurs de combat » aujourd'hui. L'actrice ne s'est donc pas contentée d'attirer la lumière puis de disparaître, elle prend régulièrement des nouvelles de l'association. De quoi donner une force supplémentaire au quotidien à la pantomime de métier qui ne fait pas semblant lorsqu'il s'agit de défendre les causes auxquelles elle croit.

Des moyens nouveaux avec les réseaux sociaux

« Nous avons vendu tous nos bijoux avec ma compagne et j'ai aussi participé à des spectacles pour soulever des fonds. Nous n'avions qu'une chose en tête : développer notre ferme du bonheur. Nous avions donc tout fait jusqu'à ce que ce coup de projecteur médiatique nous donne un peu d'air financièrement. » La structure a vécu au rythme des dons et autres parrainages durant de longues années. Aujourd'hui, les réseaux sociaux donnent une visibilité plus directe pour toucher les gens et la relève a parfaitement intégré ce nouvel outil pour la défense de la cause. Découvrez prochainement les nouveaux combats de l'association. On pense notamment au sauvetage des faons au printemps grâce à des drones et au bras de fer livré face à un cheikh de Dubaï. Vous verrez aussi que protégé-

Les enfants devraient-ils fumer ?

Cette question n'est pas aussi farfelue qu'il n'y paraît en sachant que la majorité des fumeuses et fumeurs commencent à le faire avant leur majorité. C'est en partant de ce constat qu'une coalition d'organisations de santé et de prévention font bloc derrière l'initiative « Enfants sans tabac » soumise au vote le 13 février. Selon elles, les multinationales du tabac font massivement la publicité de leurs produits auprès des jeunes. Est-ce vrai ?

« Le tabac tue un consommateur sur deux »

En tout cas, prétendre le contraire serait malhonnête ! Il est fini le temps où les industriels du tabac pouvaient affirmer, le sourire en coin, que les cigarettes n'avaient aucun effet néfaste sur la santé. De nombreuses études ont démonté cette belle façade bien proprette. Il y avait comme ainsi dire tromperie sur la marchandise.

Loi contre le tabagisme passif efficace

Depuis ces années-là, le discours s'est lissé. Il s'est adapté diront certains. Les produits ont suivi le même mouvement après notamment l'interdiction de fumer dans les lieux publics fermés décidée en 2010. La Confédération reconnaît d'ailleurs que l'exposition de la population au tabagisme passif a considérablement reculé, passant de 35% à 6% à la suite de l'introduction de cette loi. Les cigarettiers avaient contre-attaqué en dégainant la cigarette électronique notamment.

Une imagerie de liberté à détruire

Pour séduire les enfants, ils ont aussi usé d'un filon bien connu : la publicité. À grands coups de communication, ils ont donc essayé de coller une image attrayante au tabagisme. Comment ? En lui donnant un verni positif, un esprit cool et en l'entourant de toute une imagerie de liberté. « Puisque cette pub fonctionne relativement bien auprès des jeunes, il faut la ban-nir directement là où elle s'expose à eux », selon les initiants. Inter-net, réseaux sociaux, festivals, kiosques et journaux gratuits sont les cibles prioritaires. Dans le canton de Neuchâtel, la ligue pulmonaire, la ligue contre le cancer, la Société de médecine, les Médecins de famille et le centre d'information pour la prévention du tabagisme se sont unis pour soutenir cette initiative « Enfants sans tabac ».

Raccourci direct vers l'hôpital

Selon la pub, fumer serait donc gage de liberté ? Non c'est un far-deau pour la santé et un raccourci direct vers l'hôpital. Selon l'Office fédéral de la santé publique, une loi sur le tabac assortie d'une réglementation plus stricte permettraient d'économiser entre 400 et 600 millions de francs d'ici à l'année 2060. Le tabac est la plus grosse cause de décès évitables en Suisse. Chaque année, 15% de la mortalité découle directement de celui-ci. Quatre-vingt pour cent des cancers du poudon pourraient par exemple être évités.

Kevin Vaucher

Cabinet Elsa

Rebouteuse et thérapeute agréée ASCA & RME

Thérapie ATLAS - Reboutement
 Massage thérapeutiques Reiki
 Avenue de la Gare 14B
Fleurier
078 868 15 02



ACOUSTIC JOYE
conseil et adaptation d'aides auditives



Pharmacieplus
Val de Travers
Couvét



oticon



Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs

Testez votre audition et essayez
des aides auditives de dernières générations

Tous les jeudis au centre commercial COOP
Tel. : 032 724 37 38

www.acousticjoye.ch



Cabinet Infirmier en Psychiatrie
Fabrizio Bagatella - Tél. 079 680 99 21
 Rue des Moulins 2a - 2108 Couvet
 E-mail : inf.psy.bag@bluewin.ch

Du nouveau en 2022!!!
soins psychiatriques à domicile les samedis!!
En collaboration avec Mr Gloire Mbiya
qui se déplacera chez vous.

Suivi ambulatoire de personnes en souffrance:

- Dépression
- Schizophrénie
- Perte de repères
- Anxiété et angoisses
- Deuil
- Et tous troubles psychiatriques de l'adulte

Remboursé par la LAMal sur prescription de votre médecin.
 2 minutes à pied de la gare de Couvet et parking aisé.

Pour tout renseignement composez le 079 680 99 21



Restaurant des communes Rochefort

Famille Götz Matthieu et Béatrice
 032 855 20 45
 www.restaurant-des-communes.ch

Vendredi 28.01 le soir
Samedi 29.01 midi et soir
Dimanche 30.01 midi

SALADE MÊLÉE, ROGNONS DE VEAU
 Sauce moutarde en grain Fr. 21.-
 ou flambés au cognac et crème Fr. 23.-
 ou aux morilles Fr. 29.-

Compris dans le prix du menu :
 1dl de non filtré ou œil de Perdrix

Menu St-Valentin dispo sur notre site



Restaurant du Haut de la Côte
"Les Oeufs frais"
 Tél. 032 937 14 09 CH-2318 Brot-Plamboz

Samedi 29 janvier à midi
 le patron vous propose :

Tripes à la neuchâteloise à volonté
 Fr. 23.- par personne

Se recommande :
 Dominique Jean-Mairet

Prière de réserver
 032 937 14 09



CAFÉ RESTAURANT LES ARCADES

Mercredi 2 février
 couscous royal

•••

Samedi 5 février
 dès 18 heures
 soirée raclette

•••

Sur réservation
 tous les jours
 tripes et tête de veau

•••

Aussi à l'emporter



Boucherie Traiteur Henri Racine

Grand-Rue 5 - 2105 Travers
 Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38

Langue de bœuf fraîche
 Fr. 11.-/kg

du jeudi 27.01 au mercredi 02.02 inclus
le goût du vrai



LA FRIPERIE DU VALLON

Voici venu le temps des **SOLDES** à La Boutique !
 Habits, chaussures et accessoires pour enfants et adultes

TOUT à 50 %

Gare 16 – 2108 Couvet
 032 860 14 43 – du lundi au vendredi
www.atelierfil.ch



En cas de pannes, qu'une seule adresse

Total Concept Energy Sàrl

- **Dépannage 7/7**
- Service, entretien, abonnement annuel
- Brûleurs, chaudières mazout et gaz
- Révision hors contrat
- Contrôle officiel avec vignette
- Abonnement chaufferie
- Tous types de régulation

Fabrice Keller
+41 79 439 11 39



ENTREPRISE GÉNÉRALE EN BÂTIMENTS

G. FREY et Fils SA
 2114 FLEURIER - TEL. 032 861 30 17 - VAL-DE-TRAVERS

Maçonnerie - Carrelage
 Béton armé - Terrassement
 Génie civil
 CHE-110.540.652 TVA
 E-mail: admin@gfrevetfils.ch
 www.gfrevetfils.ch

Cherche de suite ou à convenir

1 chef d'équipes bâtiment
 Profil requis : Brevet fédéral de chef d'équipe et / ou maçon avec plusieurs années d'expérience en tant que chef d'équipe ou équivalent en Suisse
 Titulaire du permis de conduire

Maçons bâtiment
 Profil requis : Coffrage, maçonnerie (briques, pierres, etc...) Finitions, expérience dans le neuf et la transformation
 Titulaire du permis de conduire

1 apprenti maçon pour août 2022

Si un de ces postes vous intéresse, merci d'envoyer votre postulation par e-mail à admin@gfrevetfils.ch



Auberge
 Boucherie de campagne

AL PIED DE COCHON

Chez Mattraz
 2117 La Côte-aux-Fées
 Chr. Bezençon : 079 648 13 33

À partir du 4 février 2022
Tous les premiers week-ends du mois
Vendredi soir / Samedi midi et soir / Dimanche midi

Filet mignon aux morilles
 Frites maison, légumes frais
 Salade méelee
 Fr. 35.-

Pensez à réserver votre table



Merci !

Aux particuliers, commerçants, sociétés, entreprises, institutions publiques du Vallon qui, par leurs dons en nature ou en espèces, ont fidèlement soutenu notre action tout au long de l'année écoulée.

Panier Solidaire - Rue de l'Hôpital 9A - 2114 Fleurier
 CCP 12-238842-8 IBAN CH60 0900 0000 1223 8842 8



Courrier Val-de-Travers

SAINT-VALENTIN

Pensez à vos annonces pour le Courrier du jeudi 10 février

N'hésitez pas à prendre contact par téléphone au 032 861 10 28 ou par mail à info@courrierhebdo.ch jusqu'au mardi 8 février à midi.



LES FILMS

La panthère des neiges

De Marie Amiguet, Vincent Munier, documentaire, avec Sylvain Tesson et Vincent Munier.



Au cœur des hauts plateaux tibétains, le photographe Vincent Munier entraîne l'écrivain Sylvain Tesson dans sa quête de la panthère des neiges. Il l'initie à l'art délicat de l'affût, à la lecture des traces et à la patience nécessaire pour entrevoir les bêtes. En parcourant les sommets habités par des présences invisibles, les deux hommes tissent un dialogue sur notre place parmi les êtres vivants et célèbrent la beauté du monde.

The king's man: première mission

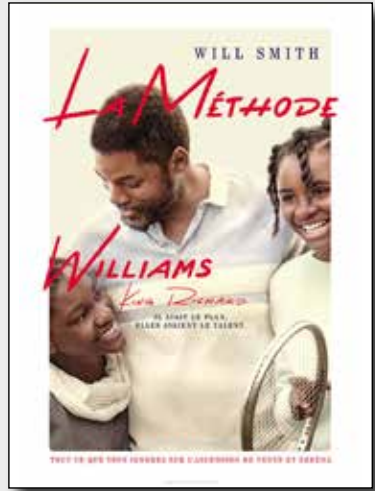
De Matthew Vaughn, action, espionnage, avec Ralph Fiennes, Gemma Arterton, Rhys Ifans...



Lorsque les pires tyrans et les plus grands génies criminels de l'histoire se réunissent pour planifier l'élimination de millions d'innocents, un homme se lance dans une course contre la montre pour contrecarrer leurs plans.

La méthode Williams

De Reinaldo Marcus Green, drame, biopic, avec Will Smith, Saniyya Sidney, Demi Singleton...



Focus sur la personnalité de l'entraîneur de tennis Richard Williams, père des joueuses mondiales Venus et Serena. Il n'avait aucune expérience dans le sport mais lorsque ses filles ont eu quatre ans, il a élaboré un plan de 78 pages décrivant l'entraînement des futures championnes. Les sœurs Williams sont devenues deux des plus grandes joueuses de l'histoire du tennis. Serena est sans conteste la meilleure tennismoman de tous les temps, avec 23 victoires en tournois du Grand Chelem. Venus Williams a remporté sept titres en Grand Chelem.

Tous en scène 2

De Garth Jennings, Christophe Lourdelet, animation, comédie musicale, famille, avec Jenifer Bartoli, Elodie Martelet, Camille Combal...



Si Buster et sa troupe ont fait du Nouveau Théâtre Moon la salle de concert à la mode, il est temps de voir les choses en plus grand : monter un nouveau spectacle dans la prestigieuse salle du théâtre de la Crystal Tower à Redshore City.

La chambre bleue

De Mathieu Amalric, policier, thriller, drame, avec Mathieu Amalric, Léa Drucker, Stéphanie Cléau...



– Dis-moi Julien, si je devenais libre, tu te rendrais libre aussi ?
- Tu dis ?..

Un homme et une femme s'aiment en secret dans une chambre, se désirent, se veulent, se mordent même. Puis s'échangent quelques mots anodins après l'amour. Du moins l'homme semble le croire. Car aujourd'hui arrêté, face aux questions des gendarmes et du juge d'instruction, Julien cherche les mots.

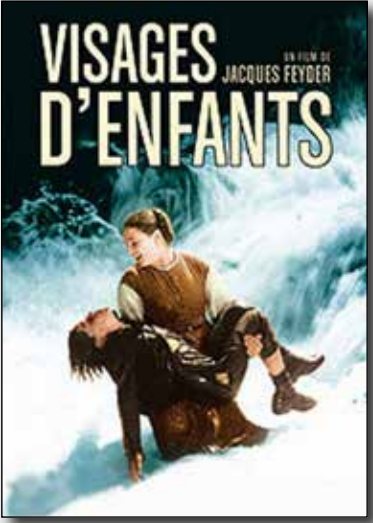
« La vie est différente quand on la vit et quand on l'épluche après coup. »

Que s'est-il passé, de quel crime est-il accusé ?



Visages d'enfants

De Jacques Feyder, France/Suisse, 1925. Mercredi 2 février, 14 h 30.



En abordant le sujet des familles recomposées et en délivrant un message d'espoir, « Visages d'enfants » captive les jeunes spectateurs d'aujourd'hui. Commentée et accompagnée au piano en direct dans la salle, comme au temps du muet, la projection du tout premier chef-d'œuvre du cinéma suisse constitue une expérience unique !

Association Mood Events

Première édition du Mood Truck festival

Du 7 au 8 mai prochain, la place de Longereuse à Fleurier vivra au rythme de la toute première édition du Mood Truck festival.

Un festival de food trucks (mais pas que) avec des concerts d'artistes régionaux l'après-midi et une silent party pour la soirée, voilà ce que l'association Mood Events a préparé pour cette première édition.

Un festival qui se voudra également familial avec des activités pour les plus petits et de quoi se restaurer et se désaltérer non-stop le samedi de 11 h à 4 h du matin et le dimanche de 11 h à 18 h.



Malgré une situation sanitaire incertaine, le comité de Mood Events est optimiste et fait le choix de miser sur une manifestation en extérieur où les mesures sanitaires en vigueur seront scrupuleusement respectées. Désireux de faire vivre le Val-de-Travers, le comité espère que tous les habitants répondront présent et soutiendront cette nouvelle manifestation.

Le programme complet de la manifestation sera à découvrir prochainement.

Comm.

U3a: civelles, laine shahtoosh et bois de rose: les enjeux de la réglementation du commerce d'espèces sauvages

Mercredi 2 février, à 14 h 30, au collège secondaire JJR de Fleurier, Valérie Wyssbrod, chargée d'enseignement à l'université de Neuchâtel, parlera des enjeux de la réglementation du commerce d'espèces sauvages.

Quel est le lien entre une assiette de civelles, une écharpe en shahtoosh et un meuble en bois de rose ? C'est ce que nous découvri-

rons ensemble en nous penchant sur la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. Cette convention, adoptée en 1973, vise à garantir que le commerce des espèces animales et végétales est durable et qu'il ne nuit pas à la conservation de la biodiversité.

Comm.

Paroisse réformée

Modifications dans les célébrations

La paroisse réformée du Vallon tient à partager quelques changements dans ses célébrations du week-end prochain. En effet, l'habituel culte du samedi soir, à 17 h au temple de Couvet, sera célébré par le pasteur Ion Karakash. Il sera accompagné à la flûte traversière

Le culte avec les jeunes, prévu à Travers ce dimanche à 19 h 45, n'aura pas lieu et est renvoyé à une date ultérieure.



Ouvre ton jardin

Au vu du succès rencontré lors de la 1^{re} édition de « Ouvre ton jardin », l'Eper (entraide protestante suisse) poursuit le projet en 2022.

Ce projet a comme objectif de mettre en lien des habitants qui auraient un jardin et qui souhaiteraient le partager avec une personne issue de la migration. L'idée est d'offrir la possibilité à des personnes migrantes de cultiver un bout de terre, de produire leurs propres légumes et également de créer des liens.

En 2021, deux duos ont été créés dans la Val-de-Travers, un à Môtiers et l'autre à Couvet. L'intérêt des personnes issues de la migration a été grand et l'Eper souhaite pouvoir proposer davantage de jardins dans le Val-de-Travers, notamment à Fleurier.

Pour plus d'informations : www.eper.ch/nouveauxjardins, nouveauxjardins@eper.ch, 021 613 40 70.

Comm.

HOCKEY SUR GLACE

Reprise immédiate et imminente !

En mars, ça repart ! Et même avant ! Arrêtés mi-décembre en raison de la situation sanitaire, les championnats amateurs de hockey sur glace vont reprendre leurs droits dès ce week-end. La 1^{re}, 2^e, 3^e et la 4^e ligues sont concernées. La ligue D féminine et les niveaux juniors U20 et U17 (Top et A) le sont également.

Majorité de joueurs guéris ou vaccinés

La task force Covid-19 de la Regio League et les membres du Comité du sport espoir et amateur motivent cette décision par l'amélioration globale de la situation. « *La grande majorité des clubs souhaitaient cette reprise. Aujourd'hui, de nombreux joueurs et joueuses sont soit guéris soit vaccinés (2G). Dans ces conditions, il est beaucoup plus facile de garantir le déroulement plus ou moins normal des championnats.* » Le directeur technique de la première équipe du CP Fleurier, Sven Schwab, le confirme : « *Une très large majorité de nos joueurs ont désormais le statut 2G.* » C'est une bonne nouvelle car tous les membres des équipes devront être vaccinés ou guéris et présenter un test négatif (2G+) pour pouvoir entrer sur la glace.

Ça va jouer dès ce week-end

Le peu de parties restantes ne permettra assurément pas au CP Fleurier d'aller chercher une qualification pour les play-off. Le fait de ne pas rejouer les rencontres reportées crée une certaine injustice mais c'est une décision somme toute logique. D'autres équipes du CP Fleurier sont concernées par cette reprise. La seconde reprendra samedi à domicile contre Vendlin-court. Il reste quatre matches aux joueurs de Daniel Cortese et ils sont relativement bien placés puisqu'ils occupent la troisième place du classement. L'équipe féminine est dans une situation similaire avec une troisième place et quatre duels pour tenter de grimper dans la hiérarchie.

Le cas spécial des U17

Les U20 du club auront encore six sorties jusqu'au 6 mars pour profiter de cette saison alors que les U17 du CP vont disputer un masterround inférieur (tour supplémentaire) avec les équipes classées des rangs 4 à 11 (les trois premiers feront un tour de promotion). « *Nos juniors U17 reprendront le 5 février et ils joueront un match chaque samedi jusqu'au 19 mars. Il y*

RHNe: déficit pour le budget 2022 avec incertitude sur l'effet Covid

Le dispositif mis en place pour faire face au Covid-19 en 2020 et 2021 sera pérennisé en 2022 pour répondre aux besoins de la population. Son coût devrait pouvoir être absorbé par le RHNe.

Néanmoins, la baisse des prestations d'intérêt général (PIG) versées par l'État et les augmentations salariales liées à la CCT Santé 21 empêchent d'atteindre l'équilibre financier, malgré des mesures d'amélioration de l'efficacité pour près de 5 millions de francs.

Comm.



Liaison ferroviaire entre Fleurier et Buttes bientôt opérationnelle

Les trains de la ligne 221 entre Neuchâtel et Buttes resteront remplacés par bus jusqu'au samedi 5 mars sur le tronçon Fleurier-Buttes. Les nouvelles infrastructures ferroviaires en gare de Buttes et sur la voie entre Fleurier et Buttes, implémentées au 2^e semestre 2021, ont été homologuées pour pouvoir y autoriser la circulation des trains, planifiée dès dimanche 6 mars.

3 minutes au départ de Buttes. Il part de Fleurier pour Buttes en correspondance avec l'arrivée du train. La ligne 221 est desservie par trains entre Neuchâtel et Fleurier selon l'horaire habituel.

Les horaires sont disponibles sur le site www.transn.ch, sur l'application et en gare de Buttes.

Comm.

Service cantonal des automobiles et de la navigation

Nouveau cours subventionné

Se former pour bien former. C'est l'objectif de ce nouveau cours subventionné proposé par le Service cantonal des automobiles et de la navigation du canton de Neuchâtel. Désormais, tout adulte qui opte pour la formation « Accompagnateur-trice d'élève conducteur-trice, catégorie B (voiture) » est soutenu à hauteur de Fr. 100.-.

Née d'un constat, cette proposition est une initiative du Touring Club Suisse (TCS). En Valais et dans le canton de Genève, les proches d'apprentis conducteurs peuvent déjà se former, pour mieux accompagner.

« *Statistiquement, nous avons constaté que c'est dans les 3000 premiers kilomètres qu'il y a le plus d'accidents* », explique Thomas Birbaum, chargé d'affaires publiques au TCS Valais. Pour assurer la formation la plus adaptée à tout élève conducteur, il est primordial de lui enseigner les bons réflexes. Ainsi, le SCAN a décidé de rejoindre cette initiative et propose un cours subventionné similaire. La formation est suivie et complétée en 3 leçons

Cette subvention est financée intégralement par le fonds de Prévention et Environnement. Un fonds dont le financement est assuré par le versement annuel des 2/3 du bénéfice de la vente de plaques aux enchères.

Comm.

SKI NORDIQUE

Une chute et du courage

Le meilleur de la relève nordique nationale avait rendez-vous, dimanche dernier, à Bum-bach (BE) pour la deuxième des quatre manches de l'Helvetia Nordic Trophy. Il s'agissait d'une compétition en style libre sur des distances allant de 1.5 à 7.5 kilomètres. Pour les membres du Centre régional de performance du Giron jurassien, les résultats ont été un peu en retrait par rapport à d'habitude. Alix Guenin a néanmoins délivré un beau morceau de bravoure.

Retours de convalescence

« *Nous avions peu d'athlètes en lice et la plupart revenaient de convalescence, ce sont donc des résultats plutôt encourageants.* » En catégorie U16 féminine, Lisa (7^e) et Erine (12^e) Pellaton du ski-club La Brévine se sont défendues sur cinq kilomètres. Chez les plus jeunes, Line Nappiot (2^e U10 filles), Mathieu Scheidegger (2^e U10 garçons), Milla Pittier (2^e U12 filles), Théo Nappiot (4^e U12 garçons), Nils Truong (9^e U12 garçons) et Léane Scheidegger (13^e U14 filles) ont plutôt bien « fait le travail » comme on dit. Prochaine étape ce week-end avec les championnats romands à Bex (VD).

Kevin Vaucher

Vie sociale

PUBLI-REPORTAGE - Hôtel Restaurant Les Cernets

Ils cernent tous vos besoins

« Rendez-vous, vous êtes Cernets ! » Habituellement, cette phrase un peu remaniée pour l'occasion s'utilise dans un contexte peu favorable où l'étau se resserre et où les perspectives d'avenir se referment. C'est tout le contraire qui arrive à l'Hôtel Restaurant des Cernets. Officiellement en place depuis le 30 juillet, la famille Baetscher-Bettosini multiplie les idées et les initiatives pour développer le potentiel de l'établissement. « C'est très motivant de reprendre un endroit comme celui-là, tenu durant plus de 35 ans par Pierre-Eric Rey. En plus, c'est comme un retour aux sources pour moi puisque mon grand-papa Jean y a vécu de longues années. »

Cuisine internationale aux goûts d'Asie

Blaise Baetscher (50 ans) se souvient avec émotion de son grand-père, postier et

buraliste. Avec lui, il faisait les tournées postales à ski de fond lorsqu'il y avait trop de neige aux Verrières et aux Cernets. Aujourd'hui, c'est avec sa femme tessinoise Elisa et leur petit Matisse, deux ans tout pile ce jeudi, qu'il est revenu dans la région. Bien que la neige soit encore présente, il n'y a pas de tournée au programme mais plusieurs fournées au menu ! « Notre cuisine est internationale, avec une affection particulière pour les goûts d'Asie. Mais nous n'oublions pas non plus les mets traditionnels tels que fondues moitié-moitié, filets mignons de porc, filets de perche, entrecôte, rognon et ris de veau. »

Au gré des saisons, d'autres spécialités viendront encore fleurir la carte. En janvier et février, les croûtes sont par exemple à l'honneur. « Aux champignons ou au fromage, c'est au choix. Nous vous proposons aussi notre osso-buco de veau ainsi que nos hits que sont les

crevettes à la thaï et le tartare de bœuf oriental. » Ne manque plus que la musique et on s'y croirait. « C'est dans le domaine du possible puisque nous organisons volontiers votre repas de famille ou d'entreprise jusqu'à cinquante personnes. » Et en fin de repas, le dessert fait maison glissera assurément tout seul. Plutôt parfait glacé à l'absinthe ou cassata ? Prudence, la danse du ventre n'est pas pour autant conseillée pendant la digestion.

Faire des tonneaux pour son bien

En revanche, le tonneau sauna panoramique avec vue sur le Chasseron (2 à 4 personnes) devrait largement faire l'affaire. « En plus d'être en pleine nature, le fait qu'il soit chauffé au feu de bois ajoute au charme du moment. » Peignoirs et boissons chaudes sont compris dans la prestation (25 francs par personne pour 45 minutes de relaxation garantie). Il est possible d'en profiter de 15 h à 20 h du mercredi au samedi et de 11 h à 15 h 30 le dimanche. L'espace restaurant est quant à lui

ouvert de 9 h à 22 h/23 h les mêmes jours (fermeture à 17 h le dimanche). Et si vous optez pour le dépaysement total prolongé, le tonneau habitation panoramique sera parfaitement adapté à vos besoins.

« C'est prévu pour deux personnes avec repas du soir, séance de sauna panoramique et petit déjeuner du lendemain. » Le tout pour 195 francs (+ taxes de séjour). Ne serait-il pas bientôt l'heure de la Saint-Valentin par hasard ? Je dis ça... Sinon, il y a toujours plusieurs chambres tout confort pour les moins aventureux. Rénovées et « douilletisées » par une nouvelle literie aux standards hôteliers s'il vous plaît. Une zone verte avec places pour tentes et camping-cars est disponible en période estivale. Une cabane à barbecue de style finlandais avec vue à 360° est aussi à disposition pour des séances détente ou de travail un peu différentes. Finalement, un rabais de 10% est proposé aux Vallonniers souhaitant loger des amis dans la région. Alors, prêts à être Cernets ? Kevin Vaucher



Centre de formation ECAP
La piste de la Presta se doit d'évoluer avec le feu

La piste d'entraînement incendie va connaître durant les quatre prochaines années une rénovation importante. Après une vingtaine d'années, les installations seront modernisées et adaptées par l'ECAP afin de répondre aux exigences actuelles de lutte contre le feu. Cette rénovation offrira aussi de nouvelles possibilités d'entraînement aux services de secours.



Vingt-et-un ans, c'est la durée de vie d'une piste d'entraînement incendie, telle que celle de la Presta, pour des sapeurs-pompiers de la région et du canton. Dans les têtes depuis trois ans, la rénovation vient de débiter et s'écoulera sur quatre années en raison de la nécessité de permettre une utilisation du site en continu par le centre de formation de l'établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP). Par téléphone, Jean-Michel Brunner, directeur de l'ECAP, reconnaît qu'une importante gestion logistique est nécessaire entre le déplacement de certaines zones

d'exercice et la mise en fonction d'autres. Toutefois, cette organisation est nécessaire pour offrir un lieu d'entraînement aux pompiers et à la protection civile.

Cette mise à jour de la piste feu de la Presta est primordiale car les différentes installations ne correspon- dent plus à ce que peuvent être confrontés les combattants du feu sur le terrain. « Le feu a évolué et cela oblige à être au goût du jour », explique Jean-Michel Brunner, en citant deux thématiques. Première- ment, les types de feux, car les maté- riaux de construction et l'isolation

que s'inscrit cette rénovation glo- bale de la piste de la Presta. Toute- fois, l'ensemble des infrastructures ne sera pas démolì. « Ce qui peut être conservé le sera », précise Jean- Michel Brunner, en citant les han- gars servant de garages qui seront préservés. Pour cette large rénova- tion, le directeur de l'ECAP articule la somme de 12 millions de francs, mais celui-ci refuse le qualificatif de luxueux. Au contraire, seule- ment seront construites les infras- tructures nécessaires pour mettre à jour la piste d'entraînement.

Également, cette rénovation va s'effectuer dans une optique de durabilité, avec un raccordement à la STEP et un système de « récupé- ration des eaux de ruissellement », ce qui n'était pas le cas précédem- ment. Le directeur de l'ECAP voit cette rénovation comme très fonc- tionnelle du site et avec une spé- cialisation : les cas de « flashover

et de backdraft », soit des phéno- mènes thermiques, d'explosion et d'inflammation de fumées. De « la simulation 1.0 » et dans des conditions presque réelles, comme l'évoque Jean-Michel Brunner, et qui pourra attirer divers brigades de sapeurs-pompiers, et même étran- gères, sur le site d'entraînement de la Presta. Des locations qui permet- tront d'amortir l'investissement. Toutefois, cela ne devrait pas être l'unique fonction de la piste feu de la Presta. « Avec l'ensemble de nos partenaires, nous avons regardé leurs volontés et besoins », souligne Jean- Michel Brunner. Ainsi, les possibi- lités de s'exercer à la désincarcéra- tion de véhicule ou à la réponse en cas de catastrophe naturelle seront présentes sur le nouveau site du centre de formation de l'ECAP à la Presta.

Gabriel Risold



FOOTBALL



En piste pour le 70^e anniversaire

La pause hivernale a été courte et chargée pour le FC Môtiers. Quatre arrivées ont été enregistrées et un nouveau duo d'entraî- neurs-joueurs officiera sur le banc. Frédéric Tosato et Julien Descombes auront à charge de mener le groupe môtisan vers un peu plus de hauteur au classement. Pour attaquer le second tour pied au plancher le 2 avril, un suivi a été mis en place par le centre SAS de Couvet. Le tout, en pleine année du 70^e anniversaire du club qui sera fêté par divers événements.

Le 23 octobre 2021, le FC Môtiers mettait fin à son premier tour sur une probante vic- toire 2-1 contre le FC Floria II. C'était son pre- mier succès de la saison. Il avait donc fallu patienter neuf parties avant qu'il n'y par- vienne. L'équipe a rarement été totalement larguée mais elle a eu de la peine à compta- biliser. Ses trois matches nuls le démontrent. Au classement, les joueurs de Frédéric Tosato ont donc logiquement eu de la peine à décol- ler. Ils sont huitièmes sur les dix collectifs qui concourent dans leur groupe. Mais l'espoir d'embellie reste entier, le cinquième rang – occupé par Floria justement – est seulement à quatre unités.

Avancer avec les jeunes

« Nous aurions largement pu emmagasiner plus de points mais la situation est telle qu'elle est. Il faut rester serein pour la reprise du cham- pionnat le 2 avril car le travail paie toujours. Il prend du temps mais il paie », s'encourage celui qu'on surnomme « Tosagoal ». Sur les deux dernières années, le club a vu débarquer une dizaine de jeunes éléments qu'il convient de former patiemment. « La quatrième ou la cinquième place pourrait devenir notre objectif mais le mieux est d'avancer sereinement sans se fixer de limites. » Est-ce que cela revient à dire que le trio composé par Le Parc II, Boudry II et Espagnol NE est intouchable ? « Je ne sais pas s'ils sont intouchables mais s'il le faut nous ferons le nécessaire en 3^e mi-temps pour être meilleurs qu'eux », renvoie-t-il dans son style inimitable.

Deux nouveaux gardiens

Et moi, je ne sais pas dans quelle mesure ce critère a été décisif dans les choix de recrutement cet hiver mais de nouvelles têtes ont fait leur apparition à La Bergerie. Les gar- diens Loan Charmillot et Nolan Walther sont de celles-ci. « Nous avons la conviction que ces jeunes ont envie de progresser dans notre club. Nous pensons sincèrement que le sport est un

excellent moyen de se construire humainement et nous sommes heureux de pouvoir les prendre sous notre aile. Ce sera aussi un plus pour nos entraînements et nos matches bien sûr. » Fré- déric Tosato lui-même a décidé de se recen- trer sur son équipe en s'y dévouant à 100% désormais.

La barre confiée au duo Tosato-Descombes

Déjà en poste en tant qu'entraîneur à Môtiers lors des derniers mois, l'ancien milieu de ter- rain de Fribourg sera désormais aussi joueur du club. Pour le second, Julien Descombes arrive de Bôle (2^e ligue, 11 sorties et 7 buts marqués). Il a été engagé pour six mois en qualité d'entraîneur-joueur lui aussi. « Nous voulions vraiment travailler ensemble dans le coaching. Le fait d'avoir carte blanche pour expérimenter nos idées ici était un point d'accroche supplémentaire. » D'ici au premier match du second tour, un gros poisson pour- rait encore être appâté dans le filet môtisan mais il est encore trop tôt pour en parler. « Nous y reviendrons si cela se fait. » Quelques rares départs sont aussi à prévoir, selon nos informations.

Le centre SAS et les Six-Communes dans la gonfle

Le nouveau groupe en construction est déjà d'attaque et le retour à l'entraînement s'est fait avec envie le 15 janvier. « Nous avons fait ça en douceur avec une séance d'équipe et un apéro aux Six-Communes. D'ailleurs, nous les remercions pour la future collaboration que nous mettons en place avec eux. » Plu- sieurs échanges de services mutuels entre l'établissement et le FC Môtiers sont augurés. Pour maintenir leur physique, les joueurs ont un certain nombre de kilomètres à faire en courant chaque semaine et ils finissent tous ensemble par un gainage collectif de quinze minutes. Tous les jeudis pendant deux mois,

c'est Vincent Grize du centre SAS qui les fera suer. « Nous voulions un suivi approfondi et cette structure est idéale pour un club comme le nôtre. »

Beaucoup de « cadeaux » pour les 70 ans

D'autres activités, telles que des sorties en raquettes, seront ajoutées au cas par cas. « Et nous reprendrons les séances sur notre ter- rain dès que la neige aura fondu. Nous espé- rons que ce sera début mars. » Les hommes de La Bergerie devront aussi se creuser la tête pour proposer différents événements autour du 70^e anniversaire du club. « Nous souhai- tons étaler les manifestations tout au long de l'année 2022. Des tournois de pétanque et de FIFA seront organisés. Notre tournoi annuel « à six » est aussi maintenu évidemment. Un souper de soutien et une rencontre des joueurs actuels contre les anciens du club devraient aussi pou- voir se faire. Peut-être que l'histoire retiendra davantage ce qui se passera après le match que pendant. Mais pour être sérieux deux minutes, il n'y a aucune victoire plus belle que celle d'appartenir à une famille comme celle du FC Môtiers. » Il n'y a pas plus belle chute pour cet article.

Kevin vaucher



Frédéric Tosato aura désormais la double casquette coach-joueur au FC Môtiers. Il sera par ailleurs accompagné par Julien Descombes.

PATINAGE ARTISTIQUE



Émilie Maeder virevolte

Si la Coupe fleurisane a été annulée début janvier, il en a heureusement été différemment pour la Coupe neuchâteloise qui a pu fêter sa 28^e édition. Le Club des patineurs de Neuchâtel-Sports a pu orga- niser son week-end de compétition il y a quelques jours.

Cela a permis à Émilie Maeder, du Club de patinage artistique du Val-de-Travers, de participer à son premier concours. Une première que la jeune fille n'a pas manqué puisqu'elle a été classée au quatrième rang. Il y avait dix concurrentes en lice dans sa catégorie « Nickel ». Nickel, c'est le bon mot !



La Vallonnaire Émilie Maeder a terminé au pied du podium le week-end dernier à Neuchâtel.

SKI ALPINISME



Encore tout devant

La Poya'ttack a vécu une bien belle édi- tion 2022 le 19 janvier aux Paccots. Les organisateurs – le Team de ski-alpinisme Teysalpi – avaient spécialement mijoté un nouveau parcours inédit avec des montées, des descentes, des portages et même du ska- ting ! Bref, c'était un concentré de ski-alpi- nisme sur sept kilomètres et 720 mètres de dénivelé positif très exactement.

Sans pitié pour la concurrence

Et bien vous savez quoi ? La Fleurisane Mélanie Jeannerod a une nouvelle fois été la plus rapide, une semaine après sa victoire à l'Inalpe Dynafit 2.0 de Nendaz. Elle a conclu

victorieusement le tracé en 5'44". Soit trente-cinq secondes de mieux que sa dau- phine Ilona Chavaille. La troisième, Pauline Gaidet, est arrivée près de 2'30" derrière elle. La « récidiviste victorieuse » deviendra- t-elle prochainement multirécidiviste ? On le saura très prochainement.



VOLLEYBALL

Dans la tête de Valtra (3)

Alors qu'il reste deux parties avant la fin du championnat et que Valtra est à la bagarre pour une place en play-off, le Courrier va suivre de l'intérieur ce « sprint final » sportif et mental. Les deux derniers matches de championnat sont deux quittes ou double puisque l'équipe de Luiz Souza affronte ses deux concurrents directs et qu'il ne reste qu'un seul ticket à prendre pour les séries finales. L'expérience dans le « team building » de la coach mental du club Michèle Gauthey pourrait bien être un « plus » décisif pour les volleyeuses du Vallon. Même si au final c'est aux joueuses de s'approprier ces outils mentaux pour faire la différence.

La semaine dernière, Michèle Gauthey nous a parlé de la blessure de Marina Tushova puis de son départ soudain un peu plus tard dans la saison. Deux événements responsables d'influences négatives sur le mental de ses « protégées ». En plus de ces mauvaises émotions, la pression est peu à peu venue s'amasser sur les épaules des filles de Luiz Souza. Avec les renforts annoncés en fin d'année, le défi consiste aujourd'hui à retrouver une stabilité et des conditions plus favorables vers la « zone de performance ». Et l'impact des défaites dans tout ça ? « L'important n'est pas tant les défaites mais d'arriver à gommer les erreurs en les analysant. En réception par exemple, il est possible de mieux se préparer à faire face en décryptant simplement les services de l'adversaire. » Un travail qui peut se faire en collaboration avec l'entraîneur Luiz Souza. Les progrès sportifs interagissent évidemment sur la confiance et sur le mental et inversement.

« Après chaque point, il faut penser à la balle suivante »

« Il est important de trouver le bon rythme aussi. Cela peut se faire en ayant une routine pour aller servir, être calme, visualiser son service et agir ensuite. Pour pouvoir le faire, il est important d'être ancré dans l'ici et le maintenant. Après chaque point, gagné ou perdu, c'est du passé et il faut l'oublier. La balle suivante, voilà sur quoi la joueuse doit uniquement fixer son attention. Collectivement, il faut finalement réussir à se parler positivement. » Dans un sport d'équipe, c'est un passage obligé. Vouloir aider l'autre, apporter son soutien, rester solidaire et s'entraider sont des attitudes primordiales pour faire grandir la confiance indispensable à la quête de victoires. Trouver la cohésion demande un investissement de chaque instant et c'est la même chose dans chaque club. À chaque fois qu'une équipe sort de

la zone de performance, la cohésion se retrouve en danger.

La défaite, le virus du sport ?

Hélas, les moments de cohésion ont été largement minoritaires au sein de Valtra durant ce championnat. « Idéalement, il faut être capable d'avoir une bonne communication interne pour ensuite avoir une bonne communication externe collective. C'est ce qui doit permettre de se protéger des influences négatives dans la réalisation de ses objectifs. » Ce qui vaut pour le sport vaut aussi pour la vie de tous les jours. En ces temps de pandémie à toutes les sauces, les ondes négatives ne manquent pas. « La gestion de leur état émotionnel est souvent le plus gros problème rencontré par les gens qui font appel à moi », raconte Michèle Gauthey. « Une situation stressante mange l'énergie disponible et épuise en conséquence les individus. »

VOLLEYBALL LNA

L'heure de vérité !

Dimanche passé, Valtra était privé de son coach Luiz Souza, malade. C'est son assistante Ana Silva qui avait la responsabilité de l'équipe face à Cheseaux. Cela s'est finalement soldé par une défaite 0-3 (14-25, 14-25, 19-25). Mais c'était un simple tour de chauffe avant les deux rencontres décisives qui s'avancent devant le club aujourd'hui. Plus personne ne peut se cacher, c'est l'heure de vérité et chaque joueuse doit montrer son jeu. On prend la température du vestiaire avec Luiz Souza.

Avant d'évoquer ces deux rencontres qui vont déterminer les huit équipes qualifiées pour les play-off de LNA féminine, un petit topo sur le classement s'impose. Lugano, Val-de-Travers et Toggenburg sont à la lutte pour le dernier ticket. L'avantage est aux Tessinoises aujourd'hui puisqu'elles ont totalisé huit points, soit deux de plus que Valtra. Les Luganaises essuient des cas de Covid depuis ce week-end et elles comptent désormais deux matches en moins que les Vallonnières. Les joueuses de Luiz Souza n'ont donc plus totalement leur destin entre les mains.

Le duel Lugano-Valtra

Mais elles gardent d'excellentes chances de se qualifier puisqu'elles doivent normalement affronter... Lugano ce samedi au Tessin. Un succès leur permettrait de repasser devant au classement. Au moins temporairement. Et comme Valtra jouera sa dernière carte le 5 février à espaceVal contre la lanterne

rouge Toggenburg, trois unités supplémentaires sont envisageables. L'équipe saint-galloise n'a engrangé que trois points jusque-là et vient de se faire sortir de la Coupe de Suisse par une formation de LNB. Il semble peu probable qu'elle puisse éviter la dernière place. C'est donc sans doute vers un duel avec Lugano que Valtra se dirige.

Faire fi de la fatigue Si tant est que les Tessinoises puissent reprendre la compétition cette semaine, le programme qui les attend s'annonce corsé. En plus de Valtra, elles devront se mesurer au NUC (1^{er}), à Guin (5^e) et à Genève (7^e). Tout ça, probablement en l'espace de quelques jours pour rattraper les rencontres qui ont dû être reportées après les cas de Covid détectés au sein de leur équipe. Les filles de Luiz Souza en savent quelque chose, elles qui ont affronté quatre adversaires entre le 15 et le 23 janvier. « C'est un facteur à ne pas négliger. Je pense

Une série de défaites ou un virus particulièrement tenace sont des exemples parfaits de situations stressantes. « En sport, il n'y a pas de performance s'il y a mauvaise gestion émotionnelle. Qui dit mauvaise gestion émotionnelle dit zones vicieuses telles que la zone de panique et la zone de routine. Cette dernière est particulièrement perverse car on ne sait pas qu'on y est jusqu'à ce qu'intervienne une erreur. C'est uniquement à ce moment-là qu'on comprend qu'on était dans la zone de routine. Or dans cette zone, il n'y a ni défi, ni performance, ni évolution. » C'est le point de départ de nombreuses désillusions sportives.

L'attaque, la fuite ou la sidération

Pour les éviter, la coach mental a son arme secrète dans le vestiaire de Valtra : un paperboard avec des schémas et des conseils en anglais. Pourquoi en anglais ? « C'est pour que les joueuses étrangères participent aussi à l'élan collectif. Je me base sur leurs attitudes et leur langage corporel sur le terrain pour les faire travailler. » Et sans surprise, ce sont les signaux de stress qui sont parmi les plus perturbateurs dans une équipe : « Le mécanisme du stress amène des réponses automatiques liées au système nerveux autonome et archaïque. Il y a trois attitudes possibles, à savoir l'attaque, la fuite et la sidération (un état de blocage qui ne permet pas de réfléchir et de trouver des solutions). Sur

Kevin Vaucher

le terrain cela peut se traduire par un manque de lucidité. La solution pour sortir rapidement d'un état de stress est la respiration abdominale. »

Kevin Vaucher

VOLLEYBALL LNA

L'heure de vérité !

rentrer dans l'ordre actuellement et il devrait pouvoir compter sur tous ses atouts maîtres pour la double échéance clef qui arrive. Mais cette défaite 0-3 contre Cheseaux n'a-t-elle pas freiné la belle dynamique que l'on avait aperçu depuis quelques rencontres et notamment à Schaffhouse ? « Non, je ne crois pas. J'ai toujours dit que nous avions une bonne équipe et je le pense encore. Ce n'est pas une défaite qui remettra ça en question. »

Plusieurs plans d'attaque Avec le retour de certaines joueuses, Luiz Souza devra faire des choix. Je dirais même qu'il devra faire les bons choix. A-t-il déjà un plan d'attaque dans sa tête et un six de base bien établi ? « Il faut savoir réagir au bon moment car chaque partie est une histoire différente. J'ai plusieurs compositions d'équipe et plusieurs solutions disponibles en tête. Reconstituer le « six » qui avait montré de belles choses à Schaffhouse en est une parmi d'autres. » Le coach ne souhaite pas dévoiler ses cartes trop tôt, on verra donc sur le terrain lesquelles il choisira de sortir au moment de montrer son jeu.

Plusieurs plans d'attaque

Avec le retour de certaines joueuses, Luiz Souza devra faire des choix. Je dirais même qu'il devra faire les bons choix. A-t-il déjà un plan d'attaque dans sa tête et un six de base bien établi ? « Il faut savoir réagir au bon moment car chaque partie est une histoire différente. J'ai plusieurs compositions d'équipe et plusieurs solutions disponibles en tête. Reconstituer le « six » qui avait montré de belles choses à Schaffhouse en est une parmi d'autres. » Le coach ne souhaite pas dévoiler ses cartes trop tôt, on verra donc sur le terrain lesquelles il choisira de sortir au moment de montrer son jeu.

Kevin Vaucher

LNA qualification				
Groupe e Valtra - VBC Cheseaux	0-3			
1. Viteos NUC	15	14	1	0 45 - 7 44
2. A. Pfiffingen	16	13	1	0 2 44 - 10 41
3. K. Schaffhausen	15	9	0 4	35 - 19 31
4. Cheseaux	15	8	1 2 4	32 - 22 28
5. Dillingen	14	6	2 2 4	30 - 23 24
6. ZESAR-VEH	16	6	0 3 7	25 - 34 21
7. Genève	14	5	2 0 7	23 - 27 19
8. Lugano	14	2	0 2 10	15 - 38 8
9. Groupe e Valtra	16	1	1 1 13	12 - 45 6
10. Toggenburg	15	0	1 1 13	8 - 44 3

SKI NORDIQUE

Alix Mercier, le guerrier blanc

Sa maman s'illustrait dans le ski alpin alors que son papa et son grand-papa avaient une préférence pour le fond. Comme les hommes de sa famille, Alix Mercier a choisi le ski de fond pour perpétuer la lignée. « Dans la famille, on a presque appris à faire du ski avant de savoir marcher », résume le jeune homme des Bayards. Si Alix se transforme en guerrier blanc sur ses skis, il a appris bien d'autres choses et possède plusieurs cordes à son arc. Ses études en biologie-chimie, son CFC de forestier-bûcheron et son bachelor en sciences forestières sont là pour le prouver.

Lorsque je lui demande à quel âge il a chaussé ses « armes de glace » aux pieds pour la première fois, Alix Mercier se retrouve bien embêté. C'était tellement inscrit dans les gènes de la famille qu'il est impossible de dater avec exactitude ce moment. « Le ski de fond, j'y suis depuis que je suis né », finit-il par lâcher. « Mon père faisait notamment partie des cadres nationaux dans les années 1980 et moi j'ai voulu faire comme lui tout jeune. » Comme lui donc, c'est au ski-club de La Brévine qu'il a accordé sa confiance pour passer les échelons en glissant sur la neige. Vers 12-13 ans, il a intégré le Centre régional de performance du Giron jurassien. « Cette structure offrait un encadrement optimal pour progresser et c'est à partir de là que j'ai pu évoluer sur des courses nationales et quelques coupes d'Europe. » Comme son papa avant lui, il semblait avoir les bons coups de bâtons pour ouvrir la porte du cadre national. Et pourtant...

« J'attends toujours l'hiver avec impatience et je le prépare surtout activement du printemps à l'automne avec un gros travail sur l'endurance et la vitesse. » Course à pied, vélo et ski à roulettes l'accompagnent durant toute cette phase préparatoire. Et plus les premiers flocons se rapprochent, plus il augmente le rythme de ses séances. « Avant j'étais à une douzaine d'heures d'entraînement par semaine. Bon, maintenant je suis plutôt entre six à huit heures car mes objectifs ont changé. Là où il n'y avait que l'envie de performance plus jeune, il y a désormais une grande place pour le plaisir aujourd'hui. Cela fait partie de mon nouvel équilibre de vie. »

Comme chaque année, Alix Mercier est prêt à en découdre bâtons en mains.

jusqu'à présent. Ce week-end sera le point d'orgue de son hiver avec les championnats romands où il espère pouvoir jouer au moins la médaille en relais. Ensuite, il participera évidemment aux trois prochaines étapes du Viteos Ski Tour ou encore à la Mara de Sainte-Croix. Chasseron-Buttes est aussi coché dans la catégorie « à faire ». « J'espère que l'enneigement sera suffisant car j'attends ces échéances avec impatience. »

Les championnats romands ce week-end

En ski de fond, une bonne dizaine de courses par année restent quand même à son programme, sans compter les cinq à six sorties en peau de phoque. « Le gros avantage est qu'il s'agit de sport d'extérieur que l'on peut pratiquer seul. Par conséquent, on a été moins touché que d'autres par les contraintes sanitaires. Comme on ne connaissait pas vraiment ce virus, pas mal de compétitions sont malgré tout tombées à l'eau l'année dernière mais c'est bien revenu cette saison », remarque-t-il. Et il s'est déjà mis en évidence avec des podiums sur la Grimpette de la Bosse et la Course de l'Heure

« J'ai manqué le train, j'ai pris la correspondance suivante »

« C'est vers nos 20 ans que l'âge charnière arrive dans cette discipline. C'est là qu'il faut être capable d'être dans le bon wagon pour avoir une chance au niveau suisse. Et moi, j'ai manqué le train ! » Alix Mercier porte un regard sévère et franc sur cette période et il n'oublie pas non plus qu'il a su réagir pour ne pas rester tout seul à quai. « J'ai tout de suite pris la correspondance suivante pour rester dans le milieu et je me suis accroché. » Ce qui lui a régulièrement permis de briller en Suisse romande. Et depuis

Funpark Dario Cologna à La Côte-aux-Fées

En Suisse, de nombreux enfants n'ont encore jamais goûté aux plaisirs du ski de fond et n'ont pas accès à la culture des sports de neige. Swiss-Ski souhaite justement changer cela grâce au projet scolaire « Dario Cologna Fun Parcours », qui permet aux enfants de découvrir les joies des mouvements sur les lattes fines de façon ludique.

Les élèves et les enseignantes peuvent profiter ces jours du Funpark à La Côte-aux-Fées, organisé par Karin Möbes Maillardet. Ils apprennent à skier, jouer au hockey, au basket et autres jeux à ski et ensuite peuvent s'amuser sur une dizaine de postes. Il y a un slalom, des trempins, des bosses, un parcours d'agilité, etc. Bien sûr, tout ce passe à ski de fond !

Les enfants qui ont envie de venir au Funparc, ont la possibilité de participer gratuitement aux activités demain vendredi l'après-midi ou samedi matin. Il y a également des initiations au skating pour les adultes. Les équipements de skating de la remorque Dario Cologna sont encore disponibles jusqu'à ce samedi à 13 heures.

Pour plus d'informations : 079 690 53 74.



Comme chaque année, Alix Mercier est prêt à en découdre bâtons en mains.

l'impasse sur quelques courses pour les accompagner en déplacements. » Sans oublier le côté professionnel qui a pris toujours plus de place dans la vie de l'athlète des Bayards.

« Quand j'étais au Giron jurassien, on m'a proposé de suivre la structure sport-études à Brigue mais j'ai préféré faire le lycée près de chez moi. Cela s'est très bien passé ainsi. C'est seulement quand j'ai décidé de faire des études supérieures que j'ai dû mettre le ski de fond un peu de côté. Mais je ne le regrette pas ! » Ses études l'ont porté jusqu'au poste d'ingénieur forestier de l'arrondissement de Val-de-Travers. « J'ai commencé début 2020 à un pourcentage réduit et je suis à 100 % depuis juillet dernier. Ça me convient bien et qu'il s'investit pour la relève. » Je consacre désormais une partie de mon temps pour l'enseignement aux jeunes du ski-club La Brévine. Jaimerais poursuivre le cycle et transmettre à mon tour ce que l'on m'a donné. Depuis cette année, je fais

Kevin Vaucher

HOCKEY

Le Giron bien placé

Les championnats suisses de ski de fond se déroulaient les 15 et 16 janvier derniers sur le plateau de Sparenmoos dans l'Oberland bernois. Trois jeunes du Centre régional de performance du Giron jurassien étaient en lice dans le sprint libre et en classique. Et le week-end a été productif !

Bon sprint pour Léo Guenin

« Léo Guenin a réussi une belle qualification sur le sprint », témoigne l'entraîneur Pierre Tichit. « Il s'est qualifié pour la finale où il a finalement engrangé la sixième place chez les moins de dix-huit ans. » Son compère du SC La Vue-des-Alpes, Maxime Béguin, n'est pas un spécialiste de cette discipline mais il a pourtant montré de réelles qualités. « Il a poursuivi sa route jusqu'en demi-finale M18 où il a obtenu le onzième rang. » Loane Pellaton du ski-club La Brévine s'est quant à elle adjudgé la quinzième position en M18 féminin. Pendant ce temps, le Brévinier Benjamin Rosselet cochaît la case numéro 22 dans le classement « hommes ».

Maxime Béguin épatant

Le lendemain, c'est le style classique qui était à l'honneur. Sur dix kilomètres, Maxime Béguin a une nouvelle fois « passé les vitesses » avec aisance, prenant la 16^e place en M20 et la 7^e en M18. Comme il est né en 2004, il peut encore être classé dans ces deux catégories qui se courent ensemble. « Sa prestation est encore plus épatante qu'elle intervient peu de temps après qu'il a contracté le Covid », continue Pierre Tichit. Léo Guenin, 2004 lui aussi, est arrivé dans la même minute avec une vingtième place à la clé (neuvième chez les M18). Loane Pellaton (2005) a terminé au 53^e rang chez les M20 femmes sur 5 bornes. Elle en aura profité pour prendre de l'expérience à ce niveau. Finalement, Benjamin Rosselet s'est offert un bon top 20 sur le 15 kilomètres (18^e).

HOCKEY

Resultats

U15-TOP : PDS hockey club Moju – Fleurier 3-2; Fleurier – Sierre 0-10.

U13-TOP : Fleurier – Université Neuchâtel 12-1.

U9-1 : 1 match gagné et 2 matches perdus pour Fleurier au tournoi de Fribourg. Contre Lausanne 5-3, contre Fribourg Gottéron 4-7 et 2-7 contre La Glâne.

À LOUER
à FLEURIER
Dans villa
appartement
2½ pièces

Cuisine agencée, salle
de bains avec baignoire.

Fr. 700.-
charges comprises
Libre de suite

Tél. 032 861 16 21

À LOUER
aux VERRIÈRES
Appartement
de 4 pièces

cuisine agencée, salle
de bains avec douche,
lave-linge, sèche-linge,
garage double, galetas,
cave et grand jardin
commun. 2^e étage.
Arrêt de bus à 200m.

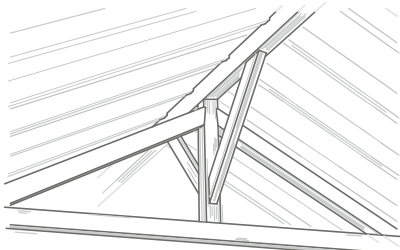
Loyer **Fr. 900.-**
charges comprises
Libre fin mars

Tél. 078 765 95 42

 **Service Technique**
réparation toutes Marques
lave-linge, Lave-vaisselle,
Sèche-linge, Cuisinière,
Réfrigérateur, Congélateur
Tél. 032 861 21 03

Rue du Grenier 11
2114 FLEURIER



 **CHRISTEN** MENUISERIE
Menuiserie, rénovation
Charpente, couverture
079 / 301 09 35
raph.christen@bluewin.ch
rte de Môtiers 18, Boveresse

HABITATION | INDUSTRIE | AGRICULTURE
NOUVELLE CONSTRUCTION | RÉNOVATION | MOTORISATION

PORTES
DE **GARAGE** ET **COUPE-FEU**



Votre concessionnaire au Vallon

AMS 
AGRI - MÉCA - SERVICES
T +41 (0)32 861 33 38 | 2112 MÔTIERS

Depuis plus de 40 ans
au service de notre clientèle

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

 **Fiduciaire**
REYMOND S.A.

- **Activités fiduciaires**
 - ➔ Comptabilité
 - ➔ Déclarations d'impôt, TVA
 - ➔ Conseils fiscaux
 - ➔ Création, restructuration et succession d'entreprise

Rue du Pont 5 • 2114 Fleurier
Tél. +41 (0)32 862 22 00
fid.reymond@bluewin.ch
www.fiduciaire-reymond.ch

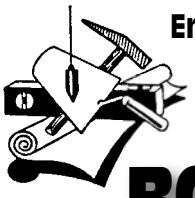
Menuiserie • Cuisine
Charpente • Couverture

VUILLE Sàrl

Vy Saulnier 11 • 2115 Buttes • pavuille@sunrise.ch
077 425 19 52

Pour tous problèmes:
de vitre cassée, de porte, de serrure ou de clé

Entreprise en bâtiment

 **YVAN**
BORDIGNON

- Maçonnerie
- Béton armé
- Plâtrerie
- Carrelage
- Divers

CLOS-DONZEL • 2114 FLEURIER • Tél. 032 861 41 31

 **LABORATOIRE**
DENTAIRE
Entretien - Rénovation
Réparation de
Prothèses Dentaires

M.C Huguenin
Technicienne Diplômée

Rue de France 3
CH 1450 Sainte-Croix
079 409 05 25

Le Monopoly est un jeu, pas la fiscalité.
Notre expérience
à votre service depuis 25 ans.

 **CHRISTIAN**
LEBET
FIDUCIAIRE

Grande-Rue 10
2112 Môtiers (NE) T 032 866 15 14
info@fiduciairelebet.ch

- Comptabilité PME et gestion TVA
- Comptabilité agricole
- Déclarations d'impôts, fiscalité
- Gestion des salaires et administrative
- Réviseur agréé selon Autorité de Surveillance des Réviseurs
- Administration PPE

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

P. SIMONIN & FILS Sàrl

FLEURIER **COUVET**
Tél. 032 861 11 48 Tél. 032 863 27 57
Fax 032 861 37 51

Ferblanterie - Ins. Sanitaires
Couverture - Paratonnerre

 **ALAIN**
REY

2114 FLEURIER • FERBLANTERIE
+41 79 818 99 39 • SANITAIRE
alainrey@bluewin.ch • PARATONNERRE

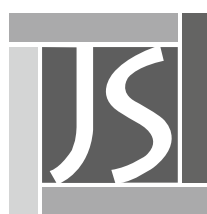
 **margot mazout**
mazout | essence | diesel **0800 844 644**

 **Sanitaire • Chauffage**
Bruno Hirschy • Creux-aux-Loups 1 • CH-2112 Môtiers
Portable 079 775 44 28 • bhsc@bluewin.ch

 **CHAUFFAGE • SANITAIRE**
SERVICE APRÈS-VENTE
pompes à chaleur et énergie renouvelable

Service **079 179 04 20**
Chauffage-sanitaire **079 179 04 21**

032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch

 **JÉRÔME SCHNEITER**
CARRELAGE & MAÇONNERIE
079 699 20 43
info@jschneiter.ch

BRÛLEURS À MAZOUT
Test antipollution
Service avec abonnement
032 863 33 27
079 624 05 13
F. BERSET - 2108 COUVET
CONTRÔLEUR OFFICIEL
AVEC BREVET FÉDÉRAL

 **TransCréa Sàrl**
Immobilier
Conseils - Location - Vente

Le plus grand
choix régional

Concrétisez vos projets immobiliers
Votre partenaire immobilier du
Balcon du Jura et Val-de-Travers

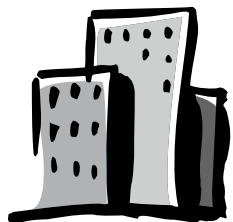
ACHAT - VENTE
ESTIMATION - PROMOTION
LOCATION - GÉRANCE

2 AGENCES
PRÈS DE CHEZ VOUS

Rue de l'Arnon 5
1450 Ste-Croix
024/454 13 13

www.transcrea.ch
info@transcrea.ch

Grand-Rue 19
2114 Fleurier
032/861 13 13



À VENDRE
Bois de feu
scié à 25 cm.
Sac de 15 kilos
à Fr. 10.-
Livraison possible
sur demande.
Tél. 079 449 43 44

 **CODONI SA**
Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE
CRÉPIS À L'ANCIENNE

COUVET
+41 32 863 12 16
Thierry +41 79 679 54 05 | Marin +41 79 679 31 31
info@codonisa.ch